2

DE L'EXERCICE

DE

LA MÉDECINE

EN PROVINCE ET A LA CAMPAGNE,

CONSIDÉRÉ

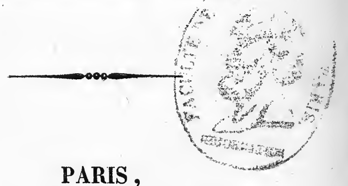
DANS SES RAPPORTS AVEC LA PRATIQUE;

PAR

P. D. THIAUDIÈRE,

Docteur en médecine, ancien chirurgien interne
de l'Hôtel-Dieu de Paris.

VOIR ET FAIRE.



PARIS,

GERMER-BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

1839.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Rue Jacob, 30.

AUX

JEUNES DOCTEURS

QUI QUITTENT LES ÉCOLES.

Il y a quelques années, j'étais comme vous, je quittais des maîtres célèbres dans toutes les parties de la science, mais j'aurais bien voulu trouver un guide qui m'eût servi d'introducteur dans la pratique.

P. D. THIAUDIÈRE.

AVANT-PROPOS.

Les jeunes docteurs qui, après avoir subi leur dernière épreuve dans une de nos facultés de médecine, vont par goût, par philosophie ou par nécessité s'établir dans les campagnes, sont obligés de tenter seuls et sans secours une voie qui leur est entièrement inconnue. Où peuvent-ils trouver quelques règles de conduite vis-à-vis de la population au milieu de laquelle ils se trouvent tout-à-

coup transportés? Livrés à leurs propres efforts, ils sont réduits à essayer la société qui les entoure, et quelquefois, malgré leurs goûts simples et modestes, ils ne font que de malheureux essais.

C'est à ceux qui les ont devancés dans la pratique à leur dire tout ce qu'on y trouve, bien et mal, en un mot à leur servir de guide. Déjà un médecin instruit et consciencieux, M. le docteur Munaret, a publié en 1837, un ouvrage sous ce titre : *Du Médecin de campagne et de ses malades*, où dans une série de lettres adressées à un jeune confrère, il s'offre à lui en qualité de *cicerone*, et en pilote expérimenté, lui montre, une carte de route à la main, tous les écueils qu'il doit éviter; mais cet ouvrage, formé de deux volumes in-8, a une étendue qui entraîne souvent l'auteur au-delà de son sujet; ainsi il établit de longues propositions sur la fondation d'un institut médical; il fait pour ainsi dire un traité de pathologie, et entre dans de longs détails sur la bibliothèque, l'arsenal et la pharmacie d'un médecin de campagne; mais quand il s'agit des rap-

ports du médecin avec ses malades, principal objet de ce livre, il néglige d'esquisser quelques points qui m'ont paru très importants; aussi ai-je essayé de renfermer dans un cadre beaucoup plus resserré tout ce qu'il est utile à un jeune médecin de savoir pour s'établir.

Des hommes de lettres se sont aussi occupés de ce sujet, qu'ils ont traité avec une grande supériorité; *le Médecin de campagne* de M. de Balzac, et *le Médecin du Pecq* de M. Léon Gozlan, ont obtenu une faveur méritée; mais ils seront lus par les médecins plutôt comme ouvrage agréable que comme ouvrage utile.

Je ne sais si celui que j'offre aux jeunes médecins remplira la lacune qui me semblait exister sous ce rapport, mais à coup sûr il représente fidèlement tont ce qui se passe dans la pratique.

DE L'EXERCICE

DE

LA MÉDECINE

EN PROVINCE ET A LA CAMPAGNE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Le titre seul de cette brochure indique suffisamment que je n'entends aucunement m'occuper ici des différentes théories médicales, encore moins les opposer les unes aux autres, et faire un livre avec d'autres livres comme cela se pratique assez généralement ; j'ai seulement pour but de faire un traité sur l'exercice de la médecine, et sous ce rapport je m'adresse principalement aux nombreux jeunes gens qui, à la fin de leurs études médicales, quittent chaque année la capitale pour se disséminer dans la province. En abandonnant leurs maîtres et recevant leur diplôme ils ont bien appris à connaître la structure de l'homme et les différentes maladies dont il est susceptible, mais ils n'ont rien su des mauvaises passions et des préjugés de la société, ils ne sont pas en garde contre les difficultés qui les attendent dans le monde, et au début de leur carrière, c'est pour eux une nouvelle étude à faire ; heureux s'ils s'en tirent avec avantage ; car le public souvent injuste est presque toujours capricieux dans ses choix. Les jeunes médecins qui quittent Paris auraient tort de juger la province comme la capitale : il s'en faut bien que l'exercice de

la médecine s'y fasse de la même manière. Là la pratique offre autant de charmes que la théorie, et est presque un agrément, indépendamment des avantages réels qu'elle procure; l'on y voit la profession de médecin respectée, honorée, et marcher l'égale des plus belles positions sociales; ici au contraire l'exercice de la médecine est des plus pénibles, le dévouement qu'il impose souvent méconnu, et les avantages lucratifs sont presque nuls. Paris renferme les deux extrémités de l'échelle médicale, les grands maîtres et les médicastres: il y a beaucoup de ces derniers; mais à l'exception des médecins de boudoir, les autres ne font guère que donner les premiers soins aux maladies, et leurs erreurs se trouvent heureusement arrêtées par les savantes consultations qu'ils ont la prudence de provoquer, ou bien encore par la pratique des hôpitaux. Pour n'en citer qu'un exemple, pendant que j'étais élève à l'hôpital de la Charité, en 1827, dans le service de l'illustre Boyer, un homme nous fut amené, qui, pour une plaie simple au bras par instrument tranchant, avait été traité en ville par la *suture entortillée* !.... Mais à Paris, qu'ils soient grands ou qu'ils soient petits, les médecins ont des jouissances et de grands avantages, relatifs il est vrai; mais enfin ils habitent la première capitale de l'Europe, ils sont au centre des grandeurs, des sciences et des plaisirs, ils n'ont de relations qu'avec des clients aisés; l'éducation perfectionnée de leurs enfants ne rencontre aucun obstacle, tout leur réussit.

En province, et surtout à la campagne, la différence est bien sensible. Ici le médecin n'est pas sur un grand théâtre, ses plaisirs sont très bornés, l'exercice de la profession est très pénible, et il n'a pas même l'espérance d'une fortune à acquérir. C'est pourtant là qu'il est essentiellement utile, car il remplace auprès des indigents les dispensaires et les hôpitaux des grandes villes. Sa mission est presque un apostolat, ses peines n'ont pas de compensation suffisante, et il a d'autant plus de mérite qu'on lui tient moins de compte de ses efforts.

Je laisse maintenant le médecin des grandes cités avec son superbe logement et sa mise recherchée, occupé le matin à

la visite d'hôpital, puis à ses cours publics, à ses visites de ville, à ses voyages en poste, à ses discussions académiques, et se partageant, pour ses délassements, entre les spectacles et les soirées des grands.

Revenons au médecin de campagne qui va faire le sujet de ce traité; décrivons son début, sa pratique, ses craintes, ses espérances, les habitudes qu'il est obligé de contracter, ses devoirs, ses relations, sa vie enfin. Ce ne sera pas sans intérêt pour les jeunes docteurs qui se destinent à porter les secours de leur art dans les pauvres chaumières, et je suis d'autant mieux venu à leur tracer ainsi leur itinéraire, que je ne suis moi-même qu'un médecin de campagne.

DÉBUT DU MÉDECIN DE CAMPAGNE.

Le médecin des villes de province offre un intermédiaire entre les praticiens de la capitale et ceux des campagnes; il a aussi, lui, quelques jouissances d'amour-propre; ses relations sont agréables et avantageuses, il a plus d'une occasion de se mettre en évidence; s'il est appelé en consultation à la campagne, ce n'est que le *grand médecin* qu'on est allé chercher à la ville; sa clientèle est productive, car l'on sait qu'il doit être payé plus cher : cependant ses frais ne sont pas considérables, il ne fournit que son temps, et fait souvent ses visites à pied; mais l'usage a admis ces distinctions.

Il est bien vrai qu'autrefois les campagnes n'étaient pour ainsi dire peuplées que d'empiriques ou de mauvais officiers de santé, car tout ce qui s'échappait d'un peu passable des trois facultés du royaume allait se réfugier dans les villes. Mais de nos jours la scène est bien changée, et cependant l'opinion publique ne marche pas avec le siècle.

Les réceptions se font chaque année dans une proportion plus considérable que les tables de mortalité, il faut donc que cette foule de jeunes gens qui sort des écoles et qui est avide de se mettre au travail de la pratique, aille s'établir dans les

campagnes; en retour, au moins, les campagnes ne devraient pas payer ce bienfait par de l'ingratitude, et s'estimant heureuses de posséder des hommes de talent, elles devraient leur accorder toute confiance et les entourer d'estime et de considération en faisant disparaître cette distinction aujourd'hui choquante de *grands* et de *petits médecins*, qui sont revêtus du même titre, aussi instruits, et dont toute l'inégalité consiste dans la résidence.

Si le doctorat était donné au concours, si les premières places obtenaient exclusivement le séjour de la capitale, les suivantes le séjour des chefs-lieux de département, et enfin les dernières celui des campagnes, le public serait fondé peut-être à établir ces dénominations; mais à part d'honorables exceptions, le hasard des circonstances et des relations décide presque toujours du séjour d'un médecin provincial à Paris, et ensuite le hasard de la naissance dans une ville ou à la campagne décide des autres établissements. On va où l'on a sa famille et ses biens, parce qu'au moins c'est une ressource contre les chances d'une clientèle. Actuellement je vais exclusivement m'occuper du médecin de campagne tel qu'il est, et tel qu'on doit le reconnaître aujourd'hui.

Après avoir achevé ses études médicales, le jeune docteur revient ordinairement dans son pays, et là il cherche à s'établir dans sa ville natale, ou dans son village, le plus près possible de ses parents. S'il ne succède pas à un père ou à un beau-père, il lui faut du temps pour parvenir à se former une clientèle : il plaît aux uns, déplaît aux autres, trouve ici des protecteurs, là des détracteurs, et ce n'est qu'après plusieurs balancements successifs qu'il finit enfin par s'asseoir définitivement au milieu des confrères, qui se voient forcés de l'accepter, souvent après avoir épuisé contre lui tous les arguments de la critique.

C'est là que l'envie se montre souvent dans toute sa laideur; il n'est pas de moyens qui ne soient employés pour éloigner le public du nouvel arrivant; tantôt on lui reproche le peu de succès avec lequel on prétend qu'il a subi ses examens,

tantôt on lui reproche sa vie dissipée de jeune homme, d'autres fois on cherche à ridiculiser son costume ou son maintien, enfin les adversaires les moins déclarés blâment son défaut d'expérience.

A tout ce déchaînement de passions rivales, le médecin ne peut pas même opposer ses talents et sa capacité, puisqu'il ne lui a pas encore été donné d'en faire preuve; il est bien obligé d'employer le protectorat de ses parents et de ses amis pour combattre la calomnie que le silence et le mépris seuls peuvent désarmer.

Il existe toujours un certain public, grand amateur de tout ce qui est nouveau, qui ne tarde pas à fournir au jeune médecin l'occasion de se signaler; c'est ici l'époque importante de sa carrière, car toute sa destinée est dans le début : tant mieux s'il est heureux; c'est à lui à se montrer d'une excessive prudence, car tous les yeux sont fixés sur l'avenir de ses premiers malades; leur guérison pose les fondements d'une bonne réputation, leur mort n'amène que l'oubli. Ce jugement est malheureusement souvent sans appel, car le public qui avait accueilli le débutant est satisfait de ses expériences, et l'autre public, en quittant le rôle d'observateur, n'en veut pas faire de nouvelles.

Il est fâcheux d'être jugé sur une première épreuve; de la sorte des jeunes gens fort capables peuvent rester éternellement écartés d'une position qui aurait dû leur appartenir, et ils n'ont à reprocher qu'au hasard de les avoir conduits à débuter sur des affections mortelles; mais à la campagne, où tout se sait, les succès et les revers, c'est ainsi que pense tout le monde, jusqu'aux *fortes têtes :* incapable d'apprécier autrement un médecin, rarement on revient de la première impression qu'on s'est faite; et, il faut bien l'avouer, le public ne possède pas d'autres éléments de conviction, il donne sa confiance à celui qui lui plaît davantage, il est libre; l'homme de l'art ne pourrait être jugé convenablement que par ses pairs....

C'est une chose curieuse à connaître que les considérations

sur lesquelles l'on se décide pour faire choix d'un médecin ; elles sont toutes étrangères à la médecine ; tantôt c'est un parent ou un ami auquel les convenances veulent qu'on accorde sa confiance ; tantôt l'on choisit le fils de son médecin par cela seul qu'il succède à son père, comme si la capacité était héréditaire ; d'autres fois l'on se détermine par des motifs plus frivoles encore : c'est une physionomie agréable ou de jolies manières qui suffisent pour enlever les suffrages ; ceux-là veulent un médecin grave et sérieux, ceux-ci un médecin aimable et gai, quelques uns un vieux médecin, quelques autres préfèrent un jeune praticien ; enfin, un assez grand nombre de personnes ne se pressent pas de faire un choix ; elles s'adressent à celui que prône la renommée, elles *suivent la vogue*.

L'on voit d'après cela qu'il faut des médecins pour tous les goûts; cependant bien que les genres les plus opposés puissent réussir quand ils sont accompagnés d'un talent réel, il n'est pas indifférent pour les débutans de se présenter de telle ou telle manière, car ils n'apportent encore au public, dont ils viennent solliciter l'appui, que les résultats de l'*éducation*.

A Paris, nous voyons parmi les sommités de la science les caractères les plus différents jouir d'une haute renommée et occuper les emplois les plus éminents ; c'est que le talent, une fois reconnu, n'a plus besoin d'escorte pour passer, c'est un enfant gâté auquel on pardonne les allures les plus bizarres. Il n'en est pas de même pour les réputations secondaires et de troisième ordre, encore moins pour les débutants ; ceux-là peuvent s'attendre à subir dans le monde des examens cent fois plus sévères et plus minutieux qu'à la faculté, car ils ont plus de juges, et les matières sur lesquelles on les interroge sont plus nombreuses.

Il est impossible, on le sait, de plaire à tout le monde ; aussi n'est-il pas de médecin qui ne trouve quelques malades à soigner, comme il n'est pas de fille qui ne trouve à se marier ; mais il ne suffit pas de figurer sur le tableau des médecins d'une localité, il faut encore une clientèle, et il la faut bonne.

Nous avons dit que la plupart des médecins qui s'établissent à la campagne viennent se fixer dans leur famille; ils sont donc connus d'avance, trouvent des relations toutes faites, et quoiqu'on ait dit que *nul n'est prophète dans son pays*, ils peuvent cependant faire mentir le proverbe s'ils savent bien tirer parti de leur position.

En effet, sortis dès leur enfance de la maison paternelle pour entrer dans les écoles publiques, ils n'y reviennent qu'à l'âge d'hommes faits, et leurs connaissances qui depuis longues années les ont perdus de vue, les accueillent avec l'intérêt et la curiosité qu'inspirent des étrangers, et en même temps avec la bienveillance qu'on doit à des compatriotes.

C'est à la faveur de ces deux sentiments que leur arrivée fait bruit dans le pays; souvent aussi ils s'y sont fait précéder par un commencement de réputation, par la nouvelle de quelques succès dans les études; enfin, ils prennent possession, et les visites de bienséance et de nouvelle arrivée commencent. D'ordinaire les premières sont pour la famille et les amis; ensuite une sorte de convenance appelle les débutants chez leurs confrères de la localité et des environs; ils y portent leur thèse; cette visite leur est rendue, et trop souvent c'est la dernière; l'on en reste là, tant les haines rivales et la jalousie ont d'empire et trouvent d'aliments dans l'opposition des intérêts.

Après ces premières visites, les jeunes médecins doivent se présenter chez les habitants les plus notables de la contrée, et attendre ensuite modestement chez eux qu'on vienne les réclamer.

Qu'ils soient jeunes ou vieux, d'un physique repoussant ou agréable, qu'ils soient graves ou enjoués, ils peuvent réussir; mais il leur faut de toute nécessité être *parlants* et *accostants*, sans trivialité comme sans camaraderie, mais avec tous les dehors de la politesse de bon ton. Je connais à la campagne des médecins fort instruits qui n'ont pas une clientèle étendue, par cela seul que leur froideur repousse et éloigne de cette espèce d'abandon que l'on aime à avoir avec son médecin;

car notre profession se trouve initiée à des intérêts si intimes qu'elle ne peut guère faire que de lier d'amitié les malades avec le médecin dont la sollicitude, les conseils, les paroles de consolation témoignent quelque affection. Les paysans ne sont pas à l'aise avec un homme dont le seul aspect les glace, ils n'osent pas lui parler, et vont à celui dont l'affabilité leur plaît davantage. Il faut aussi être mis proprement, mais sans affectation, et avoir une conduite à l'abri du reproche.

Pendant le cours de ses études le jeune médecin a bien pu, sans que *peut-être* cela ait nui à son instruction, laisser pousser ses cheveux et sa barbe d'une façon plus ou moins grotesque, ou bien encore, par manière de passe-temps et de distraction, suivre les modes les plus exagérées et les plus originales, même fréquenter quelquefois les estaminets et autres lieux publics, enfin, marcher, comme on dit, avec la *jeune France;* mais en entrant dans le monde il doit singulièrement se modifier, et comme à cet âge les habitudes n'ont pas eu le temps de devenir une seconde nature, il lui est facile de se créer de nouvelles allures et de nouvelles distractions. Le médecin doit être le *vir probus* par excellence; il semble que cette qualité lui soit encore plus nécessaire qu'à l'orateur, car, *admis dans l'intérieur des maisons, ses yeux ne devront pas voir ce qui s'y passe, sa langue taira les secrets qui lui seront confiés, et son état ne devra pas servir à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime;* tout doit donc annoncer chez lui la réserve, la retenue, la modestie, l'amour du travail et la bienveillance; quant aux plaisirs, il ne doit plus les chercher que dans son intérieur de famille, ses relations d'amis et l'accroissement de ses affaires.

Un jeune médecin qui se renferme dans le cercle que j'ai tracé est assuré de réussir; il inspire nécessairement de la confiance et le public vient à lui; après le public viennent facilement les occasions d'un mariage avantageux, et ce mariage lui-même ne fait que consolider la clientèle, car à la campagne, ce n'est pas comme à Paris, on voit peu de vieux médecins célibataires.

DÉPENSES DU MÉDECIN DE CAMPAGNE.

Les dépenses obligées de premier établissement et d'entretien pour un médecin qui vient se fixer à la campagne sont encore assez considérables, je vais en donner un aperçu :

Pour achat d'un cheval.		500 fr.
—	de tous les objets de sellerie.	200
—	de livres indispensables.	500
—	d'instruments indispensables.	500
		1,500

Je ne mentionne ici que les premiers frais, ceux qui doivent précéder l'établissement, et je les porte au taux le moins élevé, négligeant tout-à-fait de faire entrer en ligne de compte ceux qui ne tiennent pas à la profession de médecin et qui appartiennent à toutes les conditions, tels que meubles, vêtements, etc.

A part les dépenses de premier établissement, c'est ainsi qu'il faut compter les frais d'entretien ou dépenses annuelles :

1er Pour un loyer commode de maison.	500 fr.
2e Pour la nourriture d'un cheval.	500
3e Pour le maréchal et l'usure du cheval.	100
4e Pour le pharmacien, au moins.	500
5e Pour l'entretien particulier du médecin, au moins	200
6e Pour l'entretien général de toute la maison.	1,200
7e Pour dépenses annuelles en livres et journaux de médecine	100
	2,500

Les dépenses annuelles d'un médecin de campagne s'élèvent donc à deux mille cinq cents francs; si l'on y ajoute maintenant l'intérêt de l'argent qu'il a déboursé par avance,

savoir des 1,500 francs pour frais de premier établissement et des 20,000 francs que coûte nécessairement l'étude de la médecine en y comprenant la première éducation, l'on aura 1,075 francs à reporter aux 2,500 francs, ce qui fera un total dans les dépenses de 3,575 francs par an; encore n'ai-je pas compris dans ce compte les impôts et les gages des domestiques dont le montant peut être reporté aux dépenses de l'entretien général. Il y a beaucoup de médecins de campagne, surtout depuis ces derniers temps, qui ne fournissent pas de médicaments; mais s'il faut effacer du budget annuel les 300 francs du pharmacien, d'un autre côté il y a grand nombre de médecins qui sont dans la nécessité d'avoir un second cheval, ce qui revient au même pour les frais.

Or on doit avouer qu'il faut être considérablement employé à la campagne pour gagner 3,575 francs; et si on les gagne, j'ai prouvé que l'on n'était qu'au pair avec les dépenses, que j'ai cependant cotées aux plus bas prix possible.

La profession de médecin ne conduit donc pas à la fortune, elle permet seulement à ceux qui l'exercent d'avoir une existence honorable et de mériter l'estime de leurs concitoyens.

Le médecin des villes a également dépensé 20,000 francs avant d'obtenir son diplôme. Mais il peut dépenser 500 francs de moins pour les frais de premier établissement, et 700 francs pour les frais annuels, qui portent spécialement sur les articles 2, 3 et 4 du tableau que j'ai tracé; cependant je conviens que d'un autre côté le médecin de ville pourra dépenser 400 francs de plus sur les articles 1 et 5 du tableau. Il résultera toujours 325 francs en plus à la charge du praticien des campagnes.

Mais admettant que les dépenses soient les mêmes de l'un et de l'autre côté, il faut convenir que le praticien bien employé dans les villes gagne beaucoup plus que son confrère des campagnes; il s'en trouve dans les chefs-lieux de département qui gagnent 6,000, 10,000, 15,000 et jusqu'à 25,000 francs; cependant pour être juste il faut dire que la plupart des villes

sont encombrées de médecins ; que leur nombre y est hors de toute proportion avec les besoins des habitants; que le monopole de la pratique se trouve ainsi réparti entre sept et huit des plus anciens, et que le reste fait peu de chose ; il en est même parmi ceux-là qui ne font pas 500 francs par an. Les habitants des villes ne suivant pas pour leur santé la conduite de M. le ministre de la guerre à l'égard de l'armée, accordent peu au choix et beaucoup à l'ancienneté : ici chacun passe presque à son tour, quoiqu'il y en ait bien quelques uns dont le tour ne vienne jamais. Dans les campagnes au contraire il est peu de médecins qui ne gagnent pas au moins 1,500 francs par an ; mais aussi quelle différence de séjour ! et puis ils n'ont plus d'avenir, leur carrière est définitivement arrêtée.

HONORAIRES DU MÉDECIN DE CAMPAGNE ET MOYENS DE LES OBTENIR.

J'en ai dit assez sur le chapitre des dépenses, j'arrive aux recettes ; je vais établir le chiffre des honoraires et le mode de perception.

J'admets que les prix doivent varier à la ville et à la campagne, non pas que les médecins urbains doivent faire payer plus cher une instruction qu'ils n'ont pas supérieure aux médecins ruraux, mais uniquement parce que le parcours des villes est plus considérable que celui des petites localités, et que l'on s'adresse à des clients généralement plus aisés.

Il est peu de chefs-lieux de département où le prix des visites soit au-dessous de *deux francs*, et même c'est là le prix le plus habituellement reçu. Partant de ce principe, il ne devrait point y avoir de chef-lieu de canton et de commune un peu important où le prix des visites fût moindre de *un franc*. Car il me semble qu'il importe à la dignité de tout docteur en médecine de ne pas estimer moins son temps et ses avis.

Les visites de nuit se paient en ville ordinairement *dix*

francs; conséquemment elles doivent être payées dans les chefs-lieux de canton *cinq francs*. Quant aux voyages qui exigent un plus long déplacement, les médecins qui habitent les chefs-lieux de département ont l'habitude de prendre au moins *six francs* par lieue de distance, et ils ne fournissent jamais rien : les médecins habitant les chefs-lieux de canton prennent ordinairement *trois francs* lorsqu'ils fournissent les médicaments. Mais comme les pharmaciens se multiplient presque dans la même proportion que les médecins, les campagnes commencent déjà à en être pourvues, et alors les médecins qui ne fourniront rien devront prendre *cinq francs* par lieue de distance; il est bien entendu que le retour n'est pas compté. Nous devons considérer par lieue un demi-myriamètre, et ne pas nous baser sur l'estimation plus ou moins arbitraire que l'on fait de la distance dans les divers pays; il est des personnes à la campagne qui sans se gêner trouvent qu'on n'a fait qu'une lieue quand il a fallu deux heures pour le trajet. Les voyages de nuit doivent toujours se payer double; voilà pour ce qui regarde les visites et les déplacements en général. Cependant il est des circonstances où l'on n'est appelé qu'à une petite distance hors de l'enceinte du bourg : si par exemple on fait des visites à un quart de lieue à la ronde, le prix doit être fixé à *deux francs;* si c'est à une demi-lieue, il doit être compté comme pour une lieue. Mais si les médecins qui fournissent des médicaments peuvent prendre *trois francs* par lieue, *quatre francs* pour cinq quarts de lieue, *cinq francs* pour une lieue et demie, et *six francs* pour deux lieues, il est bien entendu que les prix dans cette proportion doivent s'arrêter à cette dernière distance, parce que le cercle ordinaire d'une clientèle à la campagne ne s'étend guère au-delà ; cependant il arrive souvent, quand le médecin s'est acquis une certaine réputation, qu'on l'appelle de trois, quatre et cinq lieues, et dans ce cas il doit, suivant moi, ne pas se conformer à ses prix d'habitude : 1° parce qu'on ne fait presque jamais à la campagne plus de deux lieues sans rencontrer un médecin ; 2° qu'à une distance de plus de

deux lieues l'on fournit rarement des médicaments ; 3° enfin, parce qu'à une distance éloignée, toute proportion gardée, le médecin perd plus de temps, et n'est le plus ordinairement demandé qu'en consultation. C'est ainsi que pour trois lieues il devra exiger *dix* ou *douze francs,* pour quatre lieues *quinze francs*, et pour cinq lieues jamais moins de *vingt francs*.

Après avoir fixé un prix pour toutes les visites de jour et de nuit, il me reste à apprécier le temps passé d'une manière suivie et plus continue. Ainsi il arrive quelquefois qu'un médecin est retenu une journée entière, une nuit entière, et même plusieurs successivement, auprès de certains malades ; alors il me semble convenable qu'un jour ou une nuit, ainsi passée, soit payée *vingt-cinq francs* : 1° parce que c'est la somme qu'une journée bien employée, auprès de plusieurs malades, pourrait rapporter ; 2° parce que pendant son absence le médecin peut perdre l'occasion de nouveaux malades, et, qui plus est, la suite de ces maladies ; 3° parce que pour un homme qui s'est fatigué tout le jour à faire des courses, il n'est pas possible que la nuit soit encore passée tout entière sans que la santé soit plus ou moins compromise ; 4° parce qu'il faut bien tenir compte du désagrément qu'il y a de se trouver ainsi pendant des heures entières en présence d'un malade et d'une famille éplorée ; 5° enfin, parce qu'à l'ordinaire il n'y a que les gens riches qui exigent du médecin des sacrifices de temps aussi considérables.

Je ne terminerai pas ces considérations sans faire remarquer que souvent il arrive que des malades, pour plus de tranquillité, font coucher leur médecin chez eux avec l'intention de ne le déranger de son sommeil qu'en cas de besoin ; alors bien que cette absence puisse lui être préjudiciable, comme en définitive la peine physique n'est pas la même, je crois qu'on doit borner à *quinze francs* le prix de ces nuits.

Indépendamment des visites, voyages, temps passé enfin, le médecin est souvent appelé à faire à ses malades quelque chose susceptible de recevoir des honoraires. A la campagne,

les médecins ne se bornent pas à prescrire ; ils ordonnent et exécutent. Ainsi ils font des saignées, pratiquent des sétons, appliquent des vésicatoires, des ventouses, des sinapismes, des cautères, des moxas, etc.; ils ouvrent des abcès, posent des sangsues, font des pansements, donnent des consultations écrites et fournissent des médicaments; toutes ces choses ont une valeur, et doivent être payées en sus de la visite. Il n'en est pas de même de l'application du stéthoscope, du spéculum, de l'exploration faite avec le doigt ou de toute autre manière, et enfin de tous les moyens que peut employer un médecin pour fixer son diagnostic; parce que ces recherches, sans lesquelles la visite deviendrait inutile, doivent rentrer nécessairement dans le prix du déplacement. Dans les grandes villes, où les visites sont généralement bien rétribuées, il arrive souvent que lorsque la visite est accompagnée de quelque petite opération, il n'est rien compté en plus, parce que d'un autre côté les clients paient assez généreusement et sans discussion ; mais à la campagne, où depuis le plus grand jusqu'au plus petit tout le monde *taquine*, veut un mémoire tout-à-fait détaillé, demande des explications sur tout, et veut payer chaque chose le moins possible, il est bien de tout compter ; c'est l'avantage du médecin, et le client qui paie est plus satisfait d'apprendre qu'il doit *un franc* pour la visite et *deux francs* pour une saignée, que si on lui réclamait *trois francs* pour une visite en faisant grâce de la saignée : malheureusement il faut prendre les hommes comme ils sont.

A la campagne, les médecins doivent prendre *deux francs* pour une saignée, *cinq francs* pour un séton, *un franc* pour un vésicatoire, *un franc* pour des ventouses sèches, *trois francs* pour des ventouses scarifiées, *cinq francs* pour un cautère ou moxa, *un franc* pour des sinapismes, *un franc* par pansement important, *un* et *deux francs* pour l'extraction d'une dent, *trois* et *cinq francs* pour l'ouverture d'un abcès, etc. ; l'on ne doit compter à des clients une application de sangsues fournies par eux qu'autant qu'elle a entraîné une perte de temps assez considérable, et une consultation écrite, qu'autant qu'elle

a été demandée et faite chez le médecin ; dans ce dernier cas elle doit être payée *six francs*. Il en est de même des certificats, procès-verbaux ou éxoines ; on les paie *six francs* dans toute circonstance, qu'ils soient ou non accompagnés d'une visite.

Les consultations verbales données chez le médecin doivent se payer, surtout lorsqu'on ne fournit pas de médicaments ; car autrement quel avantage aurait le médecin de perdre chez lui un temps considérable à écouter, examiner et donner son avis, pour que tout le bénéfice en revînt au pharmacien ? Ces consultations verbales, accompagnées ordinairement d'une prescription écrite, doivent être payées *deux* et *trois francs*. Les médecins à la campagne ont encore assez souvent l'occasion de faire des opérations plus importantes, quelquefois même les plus difficiles de la chirurgie. Pour celles-là, il est impossible d'établir un tarif uniforme ; le prix doit être basé sur la position de fortune des opérés. Cependant, comme il est excessivement rare qu'on pratique de grandes opérations sur les individus qui appartiennent aux premières classes de la société, l'on peut dire, en thèse générale, que les plus graves opérations de la chirurgie se paient à la campagne depuis *vingt* jusqu'à *cent francs*. Dans la première catégorie se rangent toutes les ablations de tumeurs, les réunions par suture, les hydrocèles et paracentèses, les fractures et luxations, etc. ; dans la seconde se rangent les amputations des membres, les fistules, les ligatures, le trépan, les cataractes, la lithotomie, etc. ; les accouchements tiennent le milieu, et quand on n'opère pas sur des pauvres, il ne faut jamais exiger moins de *cinquante francs* pour un accouchement qui a nécessité l'emploi du forceps ou bien l'opération plus difficile encore de la version de l'enfant ; la moitié de ce prix suffit pour les accouchements ordinaires. Le cathétérisme, bien que constituant une opération délicate et qui exige une grande habitude, tient cependant le milieu, pour ce qui regarde les honoraires, entre les petites et les

grandes opérations; il est rare que pour le pratiquer on demande plus de *six francs*.

Rarement à la campagne les médecins se réunissent en consultation, soit qu'ils se connaissent trop pour aimer à se trouver ensemble, soit qu'un médecin éloigné et de grande ville inspire plus de confiance aux malades. Aussi m'a-t-il paru inutile d'indiquer le prix de ces visites de consultation, qui est ordinairement de *six francs* en ville et de *trois francs* à la campagne.

Cependant il arrive fréquemment que pour un cas pressé un médecin est appelé en l'absence de son confrère, et qu'ainsi s'établissent, quoi qu'on fasse, des relations entre eux; eh bien, il faut alors que ces rapports soient polis et comme un échange de bons procédés.

S'il importe que la liaison, qui malgré tout existe quelquefois entre les médecins de campagne, ne ressemble pas à de la camaraderie, pour ne pas faire naître l'idée de leur impuissance à se combattre dans une consultation, du moins est-il aussi essentiel qu'on ne les sache pas en état d'hostilité ouverte, pour qu'on ne puisse pas les soupçonner de sacrifier l'intérêt du malade à leurs passions. Ainsi donc, pour les clients et pour soi-même, les formes sociales doivent toujours être observées de part et d'autre.

Après avoir donné une estimation aux visites et différents déplacements du médecin, ainsi qu'aux diverses opérations qu'il est susceptible de pratiquer, je dois dire quelque chose des médicaments et fournitures qu'il se trouve souvent dans la nécessité de donner.

Si c'est un avantage pour le médecin de fournir des médicaments, c'en est un aussi pour le malade de ne pas les aller chercher chez le pharmacien : 1° parce que cela nécessiterait successivement deux voyages à la petite ville pour envoyer chez le pharmacien après la visite du médecin; 2° parce que le médecin, instruit d'avance des principaux symptômes qu'éprouve le malade, porte avec lui à peu près ce qu'il faut, et

qu'ainsi les secours sont plus promptement administrés ; 3° parce que le médecin, dans l'achat qu'il fait de ses médicaments, a nécessairement le bénéfice d'une remise, et peut fournir à ses clients aux mêmes prix que ceux qu'on paie habituellement dans les pharmacies des grandes villes, par conséquent à meilleur compte que dans les pharmacies des petites villes, où l'on se rattrape du petit débit par le grand profit ; 4° enfin parce que de cette manière les malades ne font pas mémoire des deux côtés, qu'ils paient le tout en même temps, et que le médecin fait plus long-temps crédit que le pharmacien.

Le médecin peut et doit donc gagner sur les médicaments qu'il fournit ; outre que cela est naturel, j'ai démontré que les malades n'y perdent pas. Mais l'on se tromperait grandement si l'on pensait qu'il y a un grand bénéfice à faire ; car si l'on tient compte des remèdes donnés aux pauvres, de ceux donnés à de mauvais payeurs, de ceux qui se détériorent et s'altèrent dans le dépôt qu'on est obligé d'avoir chez soi, et enfin des frais de port, il est facile de voir que les avantages ne sont pas grands et sont presque tous du côté des malades, encore je ne tiens pas compte du temps que l'on peut passer à certaines préparations officinales. Lorsqu'il existe un pharmacien dans une petite localité, les médecins ne doivent pas fournir de médicaments ; ce serait contre le droit et la raison. Ils peuvent seulement en porter au loin en les prenant chez le pharmacien ; mais par réciprocité les pharmaciens devraient s'abstenir de livrer des médicaments sans ordonnance, et de donner à tort et à travers des consultations comme ils le font trop souvent ; à chacun son rôle, c'est dans l'ordre.

Lorsqu'il n'existe pas de pharmacien dans la localité, il est du devoir de tout médecin de fournir les médicaments à ses malades, du reste la loi le lui permet ; mais il m'est fort difficile d'établir ici d'une manière précise les prix que doivent être payés tous ces médicaments ; il en est en effet d'un prix médiocre et d'autres d'un prix très élevé. Les pharmaciens des grandes villes sont justes dans l'estimation qu'ils en font, tout en ayant

beaucoup de peine à faire apprécier par leurs clients la différence des uns et des autres ; mais à la campagne, où tout se mesure, se juge d'après le volume, l'on ne parviendrait jamais à faire comprendre qu'un grain de musc vaut plus d'argent qu'une livre de sel de Sedlitz ; alors j'ai pensé que le praticien des campagnes pouvait adopter une autre base d'estimation. A la campagne, où l'on est souvent très éloigné du médecin et peu à portée d'aller chercher fréquemment des médicaments, il faut prendre l'habitude de donner les loochs dans une demi-bouteille, les émulsions et les décoctions blanches dans une pinte ; les potions, les gargarismes et les liniments, dans une fiole de quatre à cinq onces ; les pilules en nombre assez grand dans une boîte ; et on devra faire payer les loochs *trois francs*, les émulsions et les décoctions blanches *quatre francs* ; les potions, gargarismes et liniments *deux francs ;* les pilules *cinq* et *dix centimes* la pièce, etc. ; que ce soit un looch blanc ordinaire ou composé, que ce soit une potion purgative de telle ou telle façon, une potion calmante de telle ou telle manière, même avec addition de musc ou d'opium, que ce soit un gargarisme émollient, détersif ou astringent, que ce soit un liniment anodin ou excitant, que ce soient des pilules chères ou de peu de valeur, etc. ; parce que s'il y a perte d'un côté, il y a avantage de l'autre, et par conséquent compensation ; c'est aussi bien pour le médecin que pour le malade, et pour le malade que pour le médecin. Ces prix sont donc raisonnables et pas trop élevés ; mais en les admettant, le médecin doit se promettre de composer consciencieusement tous les remèdes en les appropriant au genre de maladie qu'il a sous les yeux, et en donnant indistinctement les remèdes du prix le plus élevé s'il les croit utiles. Le médecin qui fournit des médicaments doit étiqueter autrement que le pharmacien; ainsi, au lieu de *potion* et *liniment* selon la formule, il écrira : potion à prendre par cuillerée d'heure en heure, par exemple ; ou bien : liniment pour frictionner le ventre matin et soir.

Quant aux autres médicaments que je n'ai pas désignés,

comme le sulfate de quinine, l'éther, les sangsues, le tartre stibié, les pommades, etc.; le médecin devra, pour ses honoraires, se fixer sur ce que ces médicaments lui coûtent, en y ajoutant strictement ce qui doit faire son bénéfice. Il en est de même des bandages herniaires, des pessaires, et de tous les petits instruments qu'on se trouve dans la nécessité de fournir.

Maintenant que j'ai fixé d'une manière approximative tous les honoraires d'un médecin de campagne, je vais m'étendre un peu sur leur mode de perception.

Le médecin doit avoir deux registres, savoir : un livre-journal sur lequel il établit jour par jour tout ce qu'il fait, et, à la suite les uns des autres, tous les malades qu'il a visités ; puis un livre de report, sur lequel il reporte tous les mois les différents articles de son journal, en donnant à chaque client une page spéciale à laquelle le renvoie une table alphabétique bien tenue.

Le livre-journal est commode pour inscrire chaque soir les travaux de la journée, et, au besoin, il devrait inspirer toute confiance à la justice. Le livre de report a l'avantage de réunir en un seul mémoire les visites faites à la même maison, et de faciliter ainsi les liquidations; la table alphabétique abrège la recherche du compte, et d'un coup d'œil on peut en faire le règlement. Si l'on est payé en totalité, il faut rayer le compte ouvert au livre de report, et à la faveur des dates l'on a bientôt trouvé et effacé successivement les articles correspondants qui se trouvent au livre-journal. Si l'on reçoit seulement une somme en à-compte ou à valoir, on n'efface rien, et on porte sur le livre de report le reçu en marge, au-dessous de l'indication du nom et en regard des articles ; des livres ainsi tenus ne peuvent craindre que la mauvaise foi.

Sous le rapport du paiement des honoraires, on peut distinguer quatre classes de clients : 1° ceux qui se font une habitude de payer leur médecin après un temps peu considérable ; 2° ceux qui ne paient ce qu'ils doivent qu'après se l'être fait demander plus ou moins souvent; 3° ceux de qui l'on ne peut rien avoir sans frais ; 4° ceux dont l'indigence ou la mau-

vaise foi doivent faire regarder toute créance comme perdue. Pour les premiers, il n'y a pas à s'en occuper; ce sont des gens d'ordre et d'honneur, qui tout au plus ne cherchent qu'à obtenir une diminution; quant à la seconde classe, hommes honnêtes mais négligents, il faut leur demander; et à cet égard il est des usages dans les campagnes qu'il faut savoir conserver. Le temps pendant lequel les villageois sont le plus en état de satisfaire à leurs engagements, est celui des récoltes, du mois de septembre à la fin de l'année. C'est donc cette époque qu'il convient de choisir pour adresser des circulaires à ses clients; celles-ci doivent être imprimées, uniformes, et nullement menaçantes. Il vaut mieux les mettre à la poste que de les confier à un tiers; d'ailleurs la modicité du port et l'établissement des facteurs ruraux invitent à ne pas employer d'autre mode de communication. Il peut arriver que quelques lettres ne soient pas retirées, mais si l'on en est averti, il suffit d'en faire parvenir d'autres par occasion.

Tout le monde ne s'empresse pas de répondre à cet appel: les uns viennent s'acquitter en totalité, les autres apportent seulement un à-compte, d'autres se présentent pour solliciter un délai; enfin il en est qui sont sourds à toute espèce d'avis, et qui, lorsqu'il s'agit de payer, trouvent toujours que les remèdes n'ont pas bien opéré ou même qu'ils ont été nuisibles; à ceux-là, il faut moins de ménagements, et lorsque l'année suivante on envoie des lettres, on peut ajouter à la circulaire quelques lignes un peu plus pressantes. Ainsi, aux clients de la première catégorie n'écrire jamais, ils viennent très bien d'eux-mêmes; à ceux de la seconde, écrire au moins une année après les soins qu'on leur a donnés, et répéter l'année suivante l'avertissement pour ceux qui n'ont pas payé en totalité, ou qui, ayant promis de s'acquitter dans un délai déterminé, n'y ont pas été fidèles. On le répète encore pour ceux qui n'ont fait aucune espèce de réponse; pour ces derniers, à la vérité, c'est presque en désespoir de cause, car la plupart sont retenus ou par l'indigence ou par la mauvaise volonté; dans le premier cas, il faut en faire volontiers le sacrifice, et,

dans le second, sans leur donner quittance, on les considère comme des non-valeurs, et on les marque en noir, comme les mauvais départements de M. Charles Dupin. Si l'on se décidait à poursuivre devant les tribunaux, ce ne devrait jamais être que les gens de mauvaise foi qui prétendent ne rien devoir ou avoir payé, et qui ont une certaine position. Alors, dans ces rares circonstances, au risque d'encourir toute la rigueur de l'art. 2272 du Code civil, on ferait un exemple dans le pays, et l'on démasquerait un fripon; mais à l'exercice de ce droit, s'attache encore un mauvais vernis dans le monde, et il vaut mieux le plus souvent s'en abstenir. Tous les médecins comprennent la nécessité de s'assurer contre la mauvaise foi et l'oubli qui trop souvent suivent les plus éminents services; mais *ici* ce n'est pas l'usage d'écrire à ses clients; *là* un confrère jaloux n'imiterait pas cet exemple pour se faire des partisans, et, bien plus, il mettrait la médecine au rabais. Ces obstacles ne doivent pas arrêter. Il ne faut pas s'enquérir de ce que peuvent faire les autres; il faut adopter une pratique qui est tout autant à l'avantage du client qu'à celui du médecin, puisqu'elle lui rappelle une dette qu'il est malheureusement trop enclin à oublier, et l'oblige ainsi à mettre de l'ordre dans ses affaires. Il faut, comme je l'ai dit dans une autre circonstance, prendre les hommes comme ils sont. Assurément il n'y a pas au monde de profession où les circulaires intéressées devraient avoir moins cours; le souvenir du médecin que les familles environnent de tant d'égards au moment du danger, ne devrait point s'effacer. Mais à l'encontre de ce qui arrive ordinairement, ici la reconnaissance précède le bienfait, et ne le suit presque jamais. Les gens qui craignent la maladie sont des matelots pendant l'orage; alors ils promettent tout, et font souvent des offres que plus tard ils seraient loin de vouloir réaliser; ils savent fort bien que nos mœurs répugnent à un paiement anticipé, et ne craignent plus l'effet de ce vieil adage : *Accipe dùm dolet, quia sanus solvere nollet.* A quelques rares exceptions près, les mieux intentionnés paient par respect pour eux-mêmes, mais il n'y a pas d'argent qu'ils regrettent davantage,

quelque faible que soit la somme, ils ont toujours donné assez, et sortant de là, ils entrent dans un magasin de nouveautés ou d'objets d'agrément, et donnent sans hésiter des sommes considérables pour des colifichets, des riens. Voilà le monde!... De tous les mémoires, c'est celui du médecin qui répugne le plus à payer. Pourquoi? parce qu'ils ne sont plus malades, et qu'on ne leur a livré que des produits intellectuels, immatériels. Or, quand rien de matériel ne se présente pour être échangé contre cette valeur représentative qu'on appelle argent, il semble qu'on peut conserver toute sa probité et refuser l'échange. De ce qu'aux yeux de la plupart des hommes la médecine soit ainsi réduite à une espèce de métier qu'on emploie dans la nécessité et qu'on néglige ensuite, il ne s'ensuit pas que le médecin doive oublier sa noble origine et les fins qu'il doit se proposer; il s'étudiera toujours à ne pas fausser l'institution. Mais comme en définitive il doit être payé de ses peines et se montrer aussi jaloux des intérêts de sa famille que de sa propre dignité, il faut autant que possible faire intervenir tous les ans les règlements de compte, le meilleur remède contre l'ingratitude des malades et les discussions qu'ils pourraient soulever ultérieurement.

Les gens du monde, qui disent souvent ce qu'ils ne pensent pas et parlent de ce qu'ils ne connaissent pas, affirment que la profession de médecin est entourée de grands avantages dans le monde, à commencer par celui de la fortune. Ainsi l'on trompe le public sur la véritable position des médecins dans notre état social, car il n'est pas de carrière qui use plus promptement la vie : supporter l'intempérie des saisons, les fatigues continuelles, l'irrégularité des repas, les privations de sommeil; vivre perpétuellement au milieu de l'affliction et de la douleur, des miasmes et de la contagion, franchir à cheval des distances souvent fort considérables à la campagne, braver tous les dangers pour aller au secours de ceux qui souffrent, telles sont les pénibles conditions de cette profession toute de dévouement. Aussi les tables de mortalité du docteur Casper, publiées dans les *Annales d'hygiène* et dans la *Revue*

britannique, établissent-elles une effrayante vérité pour nous ; savoir que sur mille médecins, six cents meurent avant soixante-deux ans, tandis que pour les personnes qui exercent un état paisible, la mortalité n'est que de trois cent quarante-sept ; que sur cent individus de chacune des professions qui suivent, le nombre de ceux qui arrivent à soixante-dix ans est de quarante-trois pour les ecclésiastiques, quarante pour les agriculteurs, trente-cinq pour les employés, trente-deux pour les militaires, et seulement vingt-quatre pour les médecins....

La société ne sait pas récompenser les médecins, et cependant les médecins se dévouent chaque jour pour elle. Mais laissons tout cela ; ce sont de ces vérités que le monde se croit intéressé à ne pas comprendre, et qu'il éprouve un véritable ennui à s'entendre répéter.

Il y aurait une chose juste à faire, quant aux honoraires des médecins, une vérité sentie par tout le monde, mais qui rencontre encore trop d'obstacles pour pouvoir être mise en pratique, savoir que chacun paierait en proportion de sa fortune. Mais outre qu'il serait fort difficile au médecin d'apprécier et de classer convenablement les différentes positions de ses clients, il y aurait à craindre que chacun d'eux ne se trouvât pas justement réparti, et réclamât contre la faveur de payer pour les autres. Cet usage ne peut être admis jusqu'à présent que pour les grandes opérations de la chirurgie, parce que là il ne soulève pas d'objections ; mais pour les visites que j'ai cotées à *un franc*, par exemple, faudrait-il, ce chiffre étant admis comme le plus élevé, demander *soixante-quinze centimes* aux propriétaires moins riches, *cinquante centimes* aux ouvriers de la première classe, et *vingt-cinq centimes* aux autres ouvriers ? évidemment non. Ces proportions ne seraient avantageuses à qui que ce soit ; il vaut bien mieux prendre un franc à tous ceux qui peuvent donner cette somme, et rien aux autres. La dignité du médecin s'y trouve, suivant moi, intérressée ; autrement ce ne serait que catégories pour les visites, les saignées, les pansements, etc. Il faudrait une espèce

de bureau d'administration pour classer tout cela ; c'est impossible à la campagne.

Il n'est pas plus praticable de faire payer en proportion de la gravité de la maladie, quoique ce paraisse chose juste et raisonnable ; l'on trouverait peu de clients, même parmi les plus riches et les plus éclairés, qui voulussent comprendre que pour une attaque d'apoplexie, une fièvre cérébrale ou pernicieuse, etc., qui n'auraient exigé qu'une ou deux visites, il convînt de leur demander plus d'honoraires que pour une entorse dont le traitement eût été long. Ceux qui paient n'apprécient que la peine qu'on a prise, et presque jamais les services rendus. Il faut donc tenir compte en détail de tout ce qu'on fait, l'apprécier d'après le tarif qu'on s'est proposé de suivre, et si les riches ont toujours chez le médecin un mémoire plus élevé, c'est parce qu'ils l'appellent plus tôt et plus souvent.

L'on fournit à la campagne peu de mémoires aux clients ; la plupart paient en présence du livre qui en tient note, cependant il est certaines personnes qui en exigent ; à celles-là il convient de le faire en détaillant par dates tous les soins donnés, sans faire mention du prix autrement que par un chiffre exprimant la totalité de la somme due. De cette manière, les médecins ne s'assimilent pas aux épiciers, et les clients ont la satisfaction de revoir d'un coup d'œil tous les faits sur lesquels repose la demande qu'on leur fait.

Jusque là je n'ai parlé de la position d'un médecin à la campagne que d'une manière générale ; il est temps maintenant de dire quelque chose de ses rapports avec ses malades pendant leurs maladies ; c'est un grave sujet d'étude pour un praticien. Il faut connaître tous les usages, les préjugés, les vertus et les vices des campagnes, pour pouvoir y faire quelque bien. Le coffre qui borde le lit du pauvre laboureur est aussi une tribune d'où le médecin philosophe et philanthrope peut faire entendre souvent de nobles paroles, non pas pour avoir le facile mérite de faire jactance de son érudition, mais pour consoler le malade, et éclairer sur ses véritables intérêts

ceux qui l'entourent et dont le bon vouloir mal dirigé pourrait lui devenir funeste; mais pas de ces grands mots, de ces termes techniques que les jeunes médecins sont malheureusement trop enclins à employer, ils ne peuvent être entendus de personne, et peuvent avoir pour effet d'effrayer mal à propos le malade et sa famille sur les conséquences de la maladie. Le premier art de celui qui parle consiste à se faire comprendre; il faut donc être clair et simple tout à la fois, car il faut convaincre, et pour convaincre il faut être compris.

PRATIQUE DU MÉDECIN DE CAMPAGNE.

Les gens de la campagne n'appellent pas d'ordinaire le médecin dès l'invasion de la maladie; ils veulent la laisser, comme ils le disent, bien se déclarer; voir la marche qu'elle suivra, et s'assurer, avant de réclamer un secours intelligent et éclairé, qu'elle ait résisté aux efforts de la nature, ainsi qu'aux remèdes conseillés par les commères du voisinage: alors le médecin est mandé; je dis mandé, parce que c'est un véritable mandat d'amener qui lui est signifié. Il faut que, toute affaire cessante, il parte sur l'heure pour venir voir une personne qui, malade depuis plusieurs jours et quelquefois plusieurs mois, s'est tout-à-coup décidée à avoir une entrevue avec son médecin. Cette première visite doit être bien longue; c'est presque une confession générale. Il faut remonter au premier jour de la maladie et s'enquérir successivement de ce qui s'est passé. C'est pourtant là la chose importante de la visite, et c'est un véritable talent que de savoir convenablement interroger un malade, puisque ses réponses ont une bonne part dans les éléments qui doivent servir à former le diagnostic; ses réponses, il faut souvent les traduire dans leur véritable sens, car les gens de la campagne confondent tout; ils prennent la poitrine pour l'estomac, l'estomac pour le

cœur, les tendons pour les nerfs; ils caractérisent sous le nom générique d'échauffures les maladies les plus différentes; d'autres fois ils prennent pour un simple mal de ventre une véritable hernie; mais en les priant d'indiquer de la main le siége de leurs douleurs, et de rendre le meilleur compte possible de la nature des sensations qu'ils éprouvent, l'on a bientôt rectifié ce qu'il pourrait y avoir d'erroné dans leurs premières déclarations; ainsi il faut voir par soi-même, et n'apprécier les dépositions des malades que comme de simples renseignements. Après cela, dans chaque pays, les villageois ont un idiome qui leur est particulier et avec lequel on doit se familiariser. On les trouvera toujours plus empressés à faire soigner les animaux malades, parce qu'ils redoutent plus les pertes qu'ils pourraient faire de ce côté, que celles qui atteindraient les membres de leurs familles; quelquefois cependant ils se montrent très exigeants de visites pour eux-mêmes et les leurs, mais c'est lorsqu'ils ont la certitude de ne pas payer d'honoraires. Ce fait n'est pas du tout rassurant pour l'institution projetée de médecins cantonaux, qui courront grand risque d'avoir assez à faire pour les élus des communes; aussi je le signale par avance, pour que la nouvelle loi puisse mettre un frein aux abus possibles de ceux auxquels elle veut venir en aide.

Dans les villes, au contraire, où l'aisance est plus générale et où l'on a les médecins sous la main, il arrive journellement qu'on les appelle pour les plus légères indispositions, qu'on leur demande des conseils pour des choses qui n'en valent réellement pas la peine, et qu'à cette occasion ils font plusieurs visites : là, leur responsabilité n'est pas engagée; ils n'ont guère d'appréhension pour le pronostic; mais qu'ils ont besoin d'avoir la repartie facile pour satisfaire à toutes les questions qui leur sont posées! C'est encore un talent que de savoir médicamenter ceux qui ne veulent pas être détrompés sur les maladies qu'ils croient avoir. De là, la fameuse formule des pilules *mica panis*; de là aussi l'ingénieux stratagème qui consiste à paraître faire sortir, par une légère incision prati-

quée aux téguments, un reptile qu'on s'est procuré et qu'un malade croyait renfermé dans le ventre, etc.

Si le médecin des villes est appelé pour un cas grave, c'est dès le principe; il peut observer la maladie dans toutes ses phases, et lui appliquer les remèdes dont il est facile de surveiller les effets; mais dans les campagnes, où il est rare qu'un médecin soit appelé dès le début, ne rend-on pas sa position plus difficile en ne portant à son observation que des faits un peu avancés? il n'étudie les antécédents que dans l'histoire qu'on lui en fait, et souvent tire les conclusions par avance, ne pouvant assister par lui-même au dénouement. Voilà pourtant où l'éloignement des distances et la pauvreté ont réduit la médecine des villages! Il est impossible de suivre exactement une maladie; ce qui nuit à la santé du malade aussi bien qu'au jugement de l'observateur, ce qui fait de cet art divin un métier fatigant. Eh bien, malgré tout, il faut que le praticien des campagnes ne soit pas au-dessous de celui des villes; il faut que les obstacles et les difficultés le grandissent; chacun de ses succès doit lui compter double. C'est à lui que l'expérience est utile pour prévoir ce qui pourra arriver en son absence et donner les conseils en vue de ses prévisions; cette expérience, il ne l'acquiert que par l'habitude d'interroger les malades.

Il faut s'attendre cependant, malgré la clarté et la précision que l'on mettra dans ses questions, à recevoir des réponses embrouillées et évasives; la ligne droite, avec les malades, n'est jamais la plus courte, et pour aller au nord ils passent d'abord par le midi. Si l'on veut remonter au début de l'affection et prendre des informations sur les circonstances qui l'ont précédée, accompagnée ou suivie, il faut avoir la patience de s'entendre raconter des événements tout-à-fait étrangers à l'objet de sa visite, d'interminables histoires qui n'ont aucun rapport avec le malade ou sa maladie; et ce n'est pas seulement le paysan qui a contracté cette habitude, plusieurs personnes du grand monde disent même avec un imperturbable sang-froid : *Pour bien finir il faut bien commencer*,

et partent de là pour faire au médecin revenu sur les bancs un cours complet sur l'hygiène des ménages. Ce n'est pas que celui-ci ne puisse se permettre d'interrompre de temps en temps une fatigante narration pour ramener le narrateur au fait; mais encore faut-il le faire avec bienveillance, et savoir, par des questions incidentes habilement posées, distraire le malade de ses préoccupations, lui faire perdre sa route, et l'amener enfin à répondre catégoriquement et presque par monosyllabes aux différentes questions qui lui sont faites; c'est au médecin qu'appartiennent les développements, et celui qui a l'habitude et l'art des interrogations les fait de telle manière que la réponse doit toujours être courte. Quand on voit un malade pour la première fois, il est toujours utile de savoir depuis quel temps sa santé a éprouvé un dérangement, à quelle occasion il a pu l'attribuer, quelles ont été les circonstances commémoratives et concomitantes, quelles sont les maladies qu'il a eues autrefois, et même celles qui ont pu affecter sa famille; avec des notions sur l'âge et les habitudes des professions, tout cela éclaire singulièrement sur l'espèce de tempérament que l'on a sous les yeux; il faut aussi que le malade s'explique sur le siége actuel de son mal, sur les modifications d'intensité, de durée, de mobilité, de corrélation qu'il peut subir, sur les symptômes qu'il a éprouvés et qu'il éprouve encore, sur les médications et le régime qu'il a suivis jusqu'alors; enfin, il faut que le médecin recherche s'il y a des complications à l'affection principale, et qu'il les dégage ou les confonde suivant que les besoins de la thérapeutique l'exigeront.

C'est là, suivant moi et d'une manière générale, la conduite que doit tenir un médecin en abordant le lit d'un malade; il est rare qu'en s'y prenant de la sorte et avec les connaissances que je dois lui supposer, il n'arrive pas à caractériser la maladie, et c'est là la chose importante; car, comme l'a dit l'illustre Cabanis, toute la médecine est dans le diagnostic. Ce premier point obtenu, les deux autres, pronostic et thérapeutique, découlent presque comme des conséquences.

Dans quelques circonstances, il n'est pas défendu de faire part de son diagnostic au malade ou à sa famille, qui ne manque d'ailleurs jamais d'en témoigner le désir, quelquefois même de ne pas attendre ce jugement pour faire connaître *le sien;* mais par les raisons que j'ai précédemmeut énoncées, il ne convient pas, à moins qu'on se trouve placé au milieu d'une consultation de médecins, de faire entendre ces grands mots : *gastrite*, *péripneumonie*, *péritonite*, *encéphalite*, *névrose*, *angine, chlorose*, *fièvre angioténique*, *dotinenthérite*, *hypertrophie du cœur*, *céphalalgie*, etc., etc. L'on sera compris de tous, et l'on satisfera tout le monde à la campagne, en disant que la maladie est une *inflammation d'estomac*, une *fluxion de poitrine*, une *inflammation du bas-ventre*, une *fièvre cérébrale*, une *affection nerveuse*, un *mal de gorge*, les *pâles couleurs*, une *fièvre inflammatoire*, une *fièvre putride*, une *maladie du cœur*, un *mal de tête*, etc., etc. Encore moins faut-il prononcer devant les malades ces mots effrayants : *anévrisme*, *cancer*, *gangrène*, *poitrinaire*, etc., etc. Si les auteurs ont dû inventer un langage médical pour le besoin de la science, les praticiens doivent maintenir le langage vulgaire de la pratique pour le succès de leurs cures. Cependant je trouve quelques exceptions à cette règle; il y a des cas où le médecin doit au contraire employer de préférence les dénominations techniques, par exemple, les *scrofules* au lieu d'*humeurs froides*, l'*épilepsie* au lieu de *mal caduc*, *haut mal*, etc.

Quand le pronostic n'a rien de fâcheux, le médecin peut facilement en faire la confidence et au malade et à ceux qui l'entourent, avec assez de prudence néanmoins pour qu'on ne vienne pas plus tard s'autoriser de la non-existence d'un danger pour excuser des imprudences, des écarts de régime à eux seuls capables de le faire naître. Si la maladie est tellement grave qu'on ne puisse en prévoir les suites, ou que malheureusement ces suites ne soient que trop clairement entrevues, alors le silence du médecin devient presque un délit; il doit, tout en laissant ignorer ses craintes au malade, tout en lui donnant de l'espoir et cherchant à l'encourager sans lui

laisser lire sur sa physionomie la moindre inquiétude, prévenir sa famille de la véritable situation, afin qu'elle avise aux moyens de s'entourer d'autres conseils si elle le juge convenable, ou qu'elle confirme purement et simplement le mandat donné; cette position du médecin est encore délicate, il faut dire assez pour ne pas encourir de reproches, et il ne faut pas dire trop, d'abord pour ne pas jeter subitement le trouble et l'alarme dans la maison, ensuite pour ne pas s'exposer à recevoir un important démenti de l'événement; car on a vu souvent des affections réputées *mortelles* par des médecins venir par la suite à bien: notre nature est si facile à modifier qu'il ne faut pas se hâter de condamner ses malades; il faut toujours se rappeler qu'il existe un tribunal d'appel, et si j'ai dit que l'on ne devait jamais annoncer une terminaison fâcheuse au malade lui-même, c'est que ceux qui paraissent le plus résolus, ceux qui disent ouvertement qu'ils ne craignent pas la mort, trahiraient, malgré eux, l'apparente tranquillité de leur visage : il suffit bien qu'ils aient la conscience qu'un événement funeste soit possible, sans qu'on leur en donne encore la cruelle certitude.

C'est souvent fort embarrassant, il faut du tact; mais le médecin n'en a que plus de mérite à bien remplir ses devoirs, car nos mœurs ont rendu sa responsabilité immense; aussi que d'anxiété pendant le cours d'une maladie grave dont l'issue est incertaine, et d'où dépendront peut-être sa réputation et son honneur, quelquefois même avec la vie dumalade! Ce sont véritablement là les tribulations de l'homme de l'art, qu'il ressent sans se plaindre, sans prendre de confident, et qui lui sont bien plus sensibles que toutes les peines physiques déjà si grandes. Il a fait en effet le sacrifice de son temps, de son repos, de sa santé et de ses plaisirs avant de devenir l'homme du public, et il sait que son sommeil est le seul qu'on ne respecte jamais; mais qu'il lui en coûte pour affecter un air tranquille au milieu des inquiétudes d'une famille, et qu'il éprouve d'obstacles de toute nature à vaincre pour désarmer la critique! Ah! qu'il lui faut se tenir en garde contre l'injustice des

clients, qui n'ont même pas la franchise de leurs explications en temps opportun. Il en est qui osent dire que leur médecin fait souvent des visites inutiles, au point qu'ils n'osent pas se plaindre d'un simple mal de tête dans la crainte de se voir assiégés de visites toute la journée; il leur en coûte, disent-ils, d'arrêter ces soins empressés; ils préfèrent payer plus que de mécontenter l'homme dont ils peuvent avoir besoin chaque jour. Voyez ces précautions : on n'a pas la franchise de prier le médecin d'attendre une nouvelle invitation pour revenir, on a peur de lui être désagréable, et l'on va de par le monde débiter tout ce qui peut lui mériter le reproche de cupidité !

Les médecins, avertis de cette perfidie, doivent donc toujours avoir l'assurance, dans le cours d'une maladie, qu'on a leurs visites pour agréables; mais, comme si l'inconséquence était le propre des malades, ce sont eux qui insistent pour être fréquemment visités, quand souvent le médecin cherche à leur persuader que le mal est de ceux qui guérissent sans traitement.

Après le jugement que l'on apporte en soi, l'instruction que donne le travail, le tact qui est dû à l'habitude, et la douceur de mœurs qu'imprime si bien la société que l'on cultive, la plus grande qualité que puisse avoir un médecin praticien c'est le sang-froid : il faut savoir le garder dans toutes les occasions, alors même que les assistants sont excusables de le perdre, comme dans les cas d'hémorrhagie ou de convulsions, parce que la tranquillité de l'homme de l'art est considérée comme une garantie qu'ils s'empressent d'accepter; et dans ces circonstances, il est adroit d'utiliser leur zèle auprès du malade pour faire diversion aux impressions qu'ils ressentent.

Il est aussi une foule d'occasions où le médecin doit occuper l'attention de ses malades et les détourner de leurs douleurs, particulièrement dans les affections dont le traitement nécessite de leur part de violents efforts de contraction musculaire, lorsqu'il s'agit, par exemple, de réduire une luxation ou une hernie. Dupuytren en faisait une règle de conduite

dans ces cas, et souvent je l'ai vu réduire des luxations de l'humérus datant déjà de deux ou trois mois, parce qu'il savait admirablement neutraliser l'obstacle apporté par la contraction des muscles, et fixer sans relâche l'attention des malades par des questions de plus en plus pressantes, auxquelles il fallait sans tarder une réponse, pendant qu'il agissait et qu'il réussissait. Les succès dans les maladies dépendent souvent de ces petits riens qu'il faut savoir, et que la plupart du temps il faut improviser. La science médicale est un grand point : de fortes études en pathologie et en thérapeutique doivent faire un bon médecin, c'est la base de l'édifice qui est en lui ; mais pour le faire mouvoir avec avantage, il doit faire continuellement jouer tous les ressorts de cette intelligence pratique qui désormais peut seule diriger le jeune docteur sorti des écoles.

Voilà pour ce qui concerne le diagnostic et le pronostic des maladies ; mais le traitement est par dessus tout la chose importante pour les malades dont souvent la vie dépend, et pour le médecin auquel on se montre toujours disposé à reprocher les insuccès, malgré le peu de part qu'on veut lui laisser prendre dans la direction de la maladie. C'est là en effet qu'il lui faut livrer une bataille rangée, et riposter dans une discussion animée à toutes les objections imaginables ; il devrait pourtant être absolu celui qui est seul compétent pour juger sainement ! Mais on est loin de vouloir lui laisser faire de l'absolutisme : le système représentatif, au contraire, n'est nulle part mieux compris que dans la chambre d'un malade. Celui-ci, comme une nation dont les intérêts sont en jeu, a ses représentants dans les conseils qui se tiennent sur ses destinées ; il y a chambre haute et chambre basse : *chambre haute* ce sont ses parents et ses proches ; *chambre basse*, ses voisins, le *peuple ;* et pour établir la pondération des pouvoirs, le médecin est là en troisième arbitre : aux yeux du malade, il n'aura le plus souvent raison qu'autant qu'il rangera de son avis au moins l'une des deux chambres. C'est bien à tort que l'usage a consacré, pour définir les conseils écrits d'un mé-

decin, le mot un peu trop ambitieux d'*ordonnance* ou celui moins sonore de *prescription;* c'est plutôt un projet d'ordonnance qu'en ministre constitutionnel il apporte à la *docte* assemblée qui entoure le malade; la discussion générale fait naître des amendements et des sous-amendements; enfin, lorsqu'elle est épuisée, paraît la véritable ordonnance, rarement sous la forme primitive du projet, encore heureux si ceux qui sont chargés de l'exécuter n'y apportent pas d'autres modifications.

Toute plaisanterie à part, c'est ainsi que cela se passe dans le monde, et il importe aux jeunes médecins de le savoir; car eux, qui viennent de quitter les bancs de l'école, et qui ont suivi la pratique des hôpitaux, peuvent croire qu'il n'en saurait être autrement dans leur clientèle : désabusons-les.

Oui, la médecine se pratique comme il convient dans les hôpitaux; là les médecins n'ont pas de rôles subalternes, ils sont rois, ils ordonnent... la discipline est observée, les malades se soumettent, les médecins prescrivent, et comme ils sont fidèlement secondés, l'exécution suit immédiatement; il y a du plaisir à faire une pareille médecine, les faits ne sont pas dénaturés, tronqués; les effets qui suivent l'administration d'un remède peuvent être pesés à peu près comme l'a été le médicament lui-même; ici le médecin est juge de tout; sans discussion préalable, il prend tels arrêtés qu'il croit convenables, et c'est lui qui abrège, prolonge ou cesse ses soins, suivant que les malades lui paraissent en avoir ou n'en avoir plus besoin. Dans la pratique civile c'est bien changé; on appelle le médecin plutôt pour lui demander un avis ou un rapport qu'une ordonnance : les mœurs de la société exigent que le médecin soumette sous forme de propositions les moyens qu'il désire employer pour combattre la maladie!

D'ordinaire les malades les acceptent s'ils rentrent dans leurs idées et dans leurs goûts, et s'ils reçoivent l'approbation de *la galerie;* mais pour peu qu'ils soient contrariés de leur emploi, ils les rejettent, ou si leur usage n'a pas été *immédiament* suivi d'un mieux sensible, ils les abandonnent et en ap-

pellent à d'autres lumières; car tout en se réservant la faculté de dicter presque l'ordonnance du médecin, ils *veulent* guérir dans un *délai déterminé*; d'ailleurs leurs *affaires* l'exigent, ils doivent aller tel jour à telle foire, à telle réunion, etc. Bon Dieu, cela fait peine à dire; mais le tableau n'est pas forcé, c'est ainsi qu'il est ombré. Bientôt l'on voudra traiter de la santé avec son médecin par *sous-seing*, et avec toute la précision des clauses de procédure.

Il faut cependant qu'au milieu de toutes ces puérilités qu'on appelle *les mœurs*, le médecin sache se mettre à la hauteur de la noble mission qu'il a reçue; il faut que, tout en faisant des concessions à la position fâcheuse et à la faiblesse d'un malade ou de ses parents, il fasse respecter son caractère, et ne se traîne pas à la remorque d'une commère ou d'un officieux voisin.

Après qu'un médecin a donné son avis, et il doit l'émettre le premier, sa discussion *à lui* doit se borner à démontrer à tout le monde par de douces représentations, qui ne doivent pas manquer, au besoin, de fermeté, l'erreur et la portée des objections qui lui ont été faites; et, répétant en se retirant les conseils qu'il a donnés en commençant, il doit s'exprimer de manière à ce qu'on ne puisse pas attribuer leur non-exécution au peu de clarté de ses explications. Il est curieux de connaître toutes les objections qui peuvent être faites par les malades ou leurs ayants-cause.

Il en est qui ne veulent pas être saignés parce qu'ils ne l'ont jamais été, comme si pour tout il ne fallait pas un commencement, et comme si la maladie, nouvelle arrivée, qui réclame une saignée, avait pris auparavant la précaution de s'informer si son hôte avait déjà, dans le cours de sa vie, reçu une affection qui eût nécessité le même moyen; elle dit au contraire : *Me voilà, prenez-moi comme je suis, et traitez-moi pour ce que je vaux.*

D'autres préfèrent les sangsues, peut-être par contradiction parce qu'on parle de saignée, peut-être aussi parce qu'on leur a cité des insuccès après une saignée dans des cas qu'on a dits

identiques, peut-être encore, et cela arrive souvent, sans savoir pourquoi, comme si tous les agents de la thérapeutique n'avaient pas été également employés dans les cas de mort et de guérison, comme s'il était enfin un seul moyen qui n'eût pas à se reprocher d'avoir été quelquefois inefficace, et comme s'il était raisonnable de ne pas vouloir une chose sans en déduire les motifs ; et puis peuvent-ils apprécier les différences, si sensibles pourtant, qui séparent souvent des affections en apparence de même nature ?

Quelques uns s'opposent à la saignée par cela seul qu'il est trop tard pour la pratiquer, comme s'il ne valait pas mieux faire tard une bonne chose que de ne pas la faire du tout, et comme s'il n'avait pas dépendu d'eux qu'on ne s'y soit pas pris plus tôt.

Enfin, il en est qui ne veulent pas être saignés, parce qu'ils sont, disent-ils, très faibles, et qu'une saignée les affaiblirait davantage, confondant ainsi la véritable faiblesse, caractérisée par la petitesse du pouls, avec l'abattement qui suit d'ordinaire les fièvres inflammatoires. Ensuite, contrairement à tout cela, se trouvent des individus qui, sans être malades, veulent des saignées de précaution et insistent pour se faire faire annuellement cette opération.

Ce n'est pas seulement aux saignées ou aux sangsues que s'opposent les malades, ils ont une raison à donner contre chacun des remèdes qu'on leur propose ; si d'une part ils réclament des conseils, d'un autre côté ils s'appliquent à ne pas les suivre : l'on n'a jamais vu plus grande inconséquence. Tantôt ils disent que le sulfate de quinine perd l'estomac, et qu'ils redoutent moins les effets d'une fièvre interminable. Tantôt il en est qui refusent de se laisser appliquer des sinapismes parce que, les ayant vu employer dans des cas désespérés, ils restent convaincus que c'est un moyen *in extremis* : d'autres fois, ils ne veulent pas continuer un médicament dont l'odeur ou la saveur serait désagréable ; ils en contestent la qualité, et discutent avec sang-froid sur des matières qui leur sont complétement inconnues, ils voudraient bien que le médicament

eût les propriétés chimiques et médicales qu'on lui accorde, mais ils voudraient, comme si cela était possible, qu'on le dépouillât de ses propriétés physiques, et se livrent ainsi sans défense aux spéculations des charlatans. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que les individus qui repoussent ainsi successivement tous les moyens qu'on leur propose n'aiment pas un médecin qui temporise et ne prescrit que des tisanes; ils veulent, disent-ils, être traités plus activement, et s'adressent à un autre médecin, souvent sans quitter le leur, mais en les ayant séparément et les entretenant dans une ignorance mutuelle de leurs visites!

L'on trouve une autre classe de clients à la campagne qui fait elle-même les prescriptions et qui veut charger seulement le médecin de l'exécution; ainsi l'on vient lui dire : « Je veux être saigné, je veux être purgé, je veux me faire appliquer des sangsues, etc. » Les rôles sont changés; c'est alors au médecin à discuter le mérite des actes qu'on exige de lui, et à refuser positivement s'ils sont contraires aux intérêts de ses malades. *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

Si, pour une maladie des yeux, de la tête ou de la gorge, un médecin veut appliquer un vésicatoire à la nuque, on le supplie de l'appliquer aux bras; si, pour une maladie de poitrine, l'homme de l'art veut appliquer des vésicatoires aux bras, il lui est répondu qu'on les préfère aux jambes, et ainsi de suite. Toujours la même ignorance et le même défaut de jugement : l'on veut être juge de tout, et du nom de la maladie, et des moyens thérapeutiques, et du siége de leur application, etc. Quelle position pour un médecin instruit et consciencieux! et cependant s'il est instruit et consciencieux, il peut rendre cette position moins désagréable.

Que mes jeunes confrères ne s'effraient pas trop du tableau que j'ai tracé, ce sont des obstacles semés dans la pratique par l'ignorance, la suffisance ou la force de l'habitude, mais ce ne sont pas des impossibilités, et avec du tact le médecin peut aisément ramener à lui les plus incrédules; comme il a le plus souvent la confiance de ceux auxquels il parle, il lui sera facile de

convaincre ; aussi quand il a fini de parler, l'on voit ceux qui un instant auparavant avaient dit qu'une saignée les ferait mourir, que jamais ils ne consentiraient à se faire ouvrir un abcès, etc., se prêter de bonne grâce à tout ce qu'on exige d'eux. Il suffit donc de savoir s'y prendre pour réussir sans mécontenter; mais pour cela il ne faut pas agir d'après les traditions des hôpitaux, où les malades qui ne veulent pas se soumettre reçoivent leur *exeat*. Malheureusement beaucoup de jeunes médecins sont disposés à employer ces moyens expéditifs ; ils disent à leurs clients : « Si vous voulez vous traiter à votre guise et ne pas me croire, je ne reviendrai plus ; il est inutile de m'envoyer chercher ; » et bien souvent, en effet, les malades récalcitrants suivent alors l'*ordonnance*. Comme on le voit ici, je m'occupe moins de déterminer les espèces de remèdes qu'on doit employer en thérapeutique que de la manière générale de conduire un traitement.

Je conviens qu'il est pénible d'entendre raisonner ou plutôt déraisonner sur la médecine ; il semble que la plus difficile de toutes les sciences soit tout-à-coup devenue à la portée de toutes les intelligences à voir l'assurance avec laquelle on en cause partout. Chacun en parle suivant son éducation ; mais quelle que soit l'élégance des expressions, c'est toujours le même vide de pensées, et il n'en peut être autrement puisque les études n'ont pas été dirigées de ce côté ; cependant un horloger seul se mêle d'arranger une montre ; faut-il donc que le défaut de connaissances donne une hardiesse homicide à la compassion ou à la vanité ? Mais le médecin, au lieu d'ergoteurs et de critiques incompétents, ne doit voir devant lui que des êtres souffrants et des personnes intéressées au malade qui, avec leurs légitimes craintes, sont excusables de vouloir ainsi faire irruption dans le domaine de la science ; il leur semble qu'ils lui surprendront quelques secrets dans la discussion, qu'ils en tireront enfin avantage.... un raisonnement solide les détrompe. Une autre fois et dans une autre occasion, ils tomberont dans la même faute, on les en relèvera encore et toujours de même ; c'est un des inconvénients de notre civilisation, il

faut savoir le supporter, il est dû au sentiment bien naturel qui porte à tant de sollicitude pour sa santé, et aussi aux points de contact si nombreux qui lient incessamment l'homme à la médecine : c'est si vrai que quand il s'agit d'intérêts pécuniaires, qui souvent passent avant la santé, de procès, de difficultés touchant les lois, les consultants écoutent en silence les jurisconsultes, et ne se permettent point de vouloir dicter le conseil. Il faut suivre la société et n'avoir pas la prétention de la réformer; les réformes ne s'introduisent que peu à peu dans les mœurs. Il faut tout attendre du temps, mais il est bon de les préparer pour un avenir plus ou moins prochain en éclairant le peuple sans flatteries, et lui démontrant combien il est difficile, même pour un observateur de profession, d'interpréter sagement les faits de la nature. Quand on l'entend se prononcer hardiment sur une cure merveilleuse ou sur la mort d'un malade, sur le talent ou sur l'incapacité d'un médecin, il faudrait pouvoir lui citer ces admirables paroles de Cabanis : « qu'on avilit sa raison en jugeant de ce qu'on ignore, et qu'on insulte à toute justice en voulant avilir ce qu'on n'est pas en état de juger. »

Les livres de médecine adressés aux gens du monde ne manquent jamais de leur donner des idées fausses ou incomplètes, et inspirent une confiance aveugle et homicide à des personnes qui ne tiennent aucun compte des modifications relatives au sexe, à l'âge, à la constitution.... Quel livre peut suppléer d'ailleurs à l'habitude de voir des malades? Après avoir vu l'homme de l'art, l'on balancera entre le traitement du livre et l'ordonnance du médecin, l'on sera dans une incertitude cruelle : combien donc il vaut mieux que l'homme de la campagne, en attendant les secours de la médecine, s'abstienne de tout remède et suive la nature que d'agir à contre-sens d'après des conseils imprudents!

Si le médecin éprouve tant d'obstacles dans la direction du traitement des maladies, il en rencontre encore bien davantage dans l'exécution du régime qu'il prescrit. Comment faire comprendre aux paysans que la diète leur est essentielle, ou qu'il

est utile de retrancher tels et tels objets de leur alimentation? Il en est qui reçoivent très mal ce conseil, et qui vont jusqu'à avoir l'indignité de penser que cette recommandation est un calcul, une spéculation pour prolonger la maladie! Ceux qui le prennent en bonne part ont, malgré tout, bien de la peine à s'empêcher de boire et de manger hors de la présence du médecin.

Le peuple juge les qualités nutritives des aliments d'après le temps plus ou moins long que ceux-ci empêchent la faim de venir, aussi il regarde tous les liquides comme si peu nourrissants, qu'en se contentant, dans les affections les plus inflammatoires d'un *simple bouillon*, il fait preuve encore de beaucoup de raison; car nos paysans dans leurs maladies ne cessent de répéter : *Il faut essayer de manger, ce qui plaît à la bouche est bon à l'estomac.* Ce qu'ils disent, ils le font souvent, et le même commissionnaire qui a été chargé d'aller demander le médecin a reçu l'invitation d'apporter en même temps *un pain blanc et une bouteille de vin rouge* qu'on a le soin de bien cacher dans la maison, et ils s'imaginent tromper le médecin! Pauvres gens, qu'ils sont à plaindre et à éclairer! Ce proverbe : *Le vin est le lait des vieillards*, fait tomber dans des excès journaliers des gens âgés, qui ne veulent même pas se priver de vin pendant leurs maladies; l'on peut être assuré que ces excès hâtent ou aggravent chez les vieillards les maladies du cœur et du cerveau. Le vieillard doit user de peu de vin et d'une alimentation assez réparatrice sous un petit volume, afin qu'il puisse, sans les frais d'une longue digestion, retremper complétement ses forces.

Avec de la patience, de la persévérance et de bienveillantes paroles, le médecin amènera au moins une demi-conviction dans l'esprit de ses malades, et leur évitera ainsi les récidives si fâcheuses qui suivent d'ordinaire les convalescences mal dirigées.

Mais dans le monde, l'on va souvent plus loin; on prévoit, au milieu de la plus florissante santé, une maladie que la con-

science seule indique ; l'on détermine avec autant de raison quelle cause doit la produire : c'est un excès tantôt de bile, tantôt de sang, tantôt d'humeurs ; et vite de tourmenter la bile, le sang, les humeurs malades, comme si ce que le peuple entend par humeurs n'était pas incompatible avec l'état de vie. D'après ces brillantes données, on se fait vomir, on se purge à outrance, on s'applique des cautères, *l'humeur rendue n'est plus dans le corps*, et on félicite sa prévoyance de la fatigue et des inflammations qu'on s'est données en combattant un fantôme. Il est vrai de dire que les cautères de précaution ne se pratiquent plus guère, que l'abus des saignées locales et générales s'observe plutôt dans la pratique de quelques sectaires outrés que chez les gens du monde ; cependant, pour se mettre à la mode, des personnes qui, il y a dix ans, étaient tourmentées par la bile, se trouvent aujourd'hui tourmentées par le sang. Malheur au peuple, s'il donne dans cet excès ; mieux vaudraient encore les vieux purgatifs que l'exténuation par les émissions sanguines, source de scrofules, de désorganisation et de mélancolie.

Rien n'est digne de pitié comme les idées du peuple sur ses maladies : il a tantôt le sang brûlé, tantôt une humeur sur la poitrine, sur la tête ou sur tout le corps ; il accuse son mal dans les tendons, qu'il appelle les nerfs ; il fait communiquer le cerveau et les narines dans le coryza, qui lui semble un rhume de cerveau ; il explique tout par des contes plus ou moins ridicules ; il trouve la cause de la gravelle dans des fruits pierreux ; il croit encore qu'on meurt de rien, et il veut guérir de tout. Selon le peuple, toute maladie est guérissable : il accuse d'ignorance le médecin dont la conduite franche décèle l'impuissance de l'art, et vite il court aux promesses d'un charlatan qui s'échappe avant l'administration de ses remèdes. Autant vaudrait demander que la médecine reconstruisît de toutes pièces et rendît immortel.

S'agit-il d'un malade curable, il veut être rétabli de suite, comme si la nature ne suivait pas dans la guérison d'un organe

altéré des lois aussi fixes et aussi immuables que celles qui président à l'accroissement successif de l'organisme ; la médecine ne fait que favoriser ces lois.

D'un autre côté, le peuple pense qu'on ne peut que difficilement guérir sans remèdes ; aussi introduit-il toujours quelques drogues, même entre les bords d'une plaie, quoique la nature indique assez de rapprocher les parties saignantes. Ces baumes, ce persil haché, ces racines écrasées, augmentent le travail de la cicatrisation en la rendant plus large. Arrive-t-il de faire une chute, de suite les vulnéraires inévitables, dont l'action stimulante facilite le développement de l'inflammation, toujours trop redoutable après une vive commotion. Survient-il un ulcère, bien que s'il est guérissable, la position, le repos, la propreté, et quelques lotions particulières, en soient les meilleurs remèdes, on le couvre d'emplâtres ou d'onguents, topiques irritants, très propres à rendre la guérison interminable. Les gens de la campagne, dont l'habitude est quelquefois de consulter un devin, y vont faire charmer une plaie ou une brûlure, faire toucher une tumeur, etc. Le sorcier, tout en laissant s'aggraver le mal, fait quelques signes ridicules, et quoiqu'on lui suppose la science des miracles, il n'a celle de l'argent qu'autant qu'il puise dans la bourse des niais qui le consultent. Il est des personnes qui préfèrent un saint voyage à une chapelle de renom, et qui y portent une chemise ou d'autres objets en offrande. Mais elles ne se contentent pas de ces innocents pèlerinages ; elles n'ont pas assez fait en revêtant le malade d'une chemise ainsi consacrée, elles l'arrachent souvent de son lit pour le traîner aussi vers l'antique monument, et ne craignent pas de faire faire ainsi à de pauvres enfants affaiblis un très long voyage, qui lui seul expose leur vie. Le mobile de toutes ces actions n'est pas blâmable, mais évidemment elles prennent leur source dans des erreurs que tend heureusement à détruire l'instruction généralement plus répandue.

Qui n'a pas aussi entendu parler des gales rentrées, des laits répandus, auxquels certaines personnes attribuent toute la kyrielle

de leurs maladies ? Les *laits répandus* ne sont qu'un état pathologique dû à une fausse direction des matériaux sanguins destinés à la glande mammaire ; mais on n'a jamais trouvé de lait bien constaté que dans les mamelles. Les inflammations consécutives aux *gales rentrées* et aux *laits répandus* peuvent bien, à la suite de traitements mal ordonnés, passer à l'état chronique et tourmenter continuellement la vie du malade ; mais toujours est-il que l'idée des gens du monde qui font voyager le lait et la gale dans nos tissus est complétement fausse, et qu'on doit les détromper à cet égard. Une prévention fâcheuse règne contre les cautères ; on croit qu'une fois établis, ils ne peuvent plus être supprimés ; aussi les malades préfèrent-ils un vésicatoire ; celui-ci, plus douloureux, entraîne une suppuration plus abondante ; sa suppression, par conséquent, contrarie davantage les habitudes de notre économie. Le cautère, dont l'action profonde ne peut pas être remplacée par le vésicatoire, se supprime sans danger avec quelques précautions.

Les gens étrangers à l'art de guérir se partagent en deux grandes classes : l'une déclare la médecine conjecturale, fait l'esprit fort par vanité, et suppose, dans son ignorance méprisable, que l'homme du monde conjecture avec les mêmes données que l'homme de l'art ; l'autre conserve une croyance illimitée dans les spécifiques dont regorgent les formulaires ; elle ne peut se persuader que chaque maladie n'ait pas son remède propre, que la médecine expectante soit si souvent nécessaire, et qu'alors ce soit faire beaucoup que de ne rien faire de nuisible.

Les eaux minérales ne méritent ni le sourire ironique des gens du monde ni la confiance démesurée des malades. Un organe détruit ne se régénère pas plus sous leur influence qu'avec tout autre remède ; elles peuvent même hâter la mort en excitant une nouvelle inflammation. On voit combien il serait pitoyable de les ordonner à tout malade riche qu'on ne peut guérir. D'un autre côté, ces préparations sulfureuses, magnésiennes, ferrugineuses, etc., jouissent par elles-mêmes d'une efficacité incontestable dans certaines maladies, ce qui n'en-

pêche pas qu'on ne les accuse d'être souvent inutiles, comme si un bon agent thérapeutique ou un bon médecin pouvait toujours guérir.

A Paris et dans les grandes villes, les médecins peuvent bien se livrer aux spécialités; mais dans les campagnes, l'isolement scientifique de l'homme de l'art et le petit nombre des malades l'obligent à connaître et à pratiquer concurremment toutes les branches de la médecine et de la chirurgie. Là, dans le même jour, l'on peut être obligé d'ausculter et de saigner, de réduire une fracture, de faire un accouchement laborieux et d'extraire une dent, et le lendemain l'on sera appelé à débrider une hernie étranglée, à prescrire un traitement contre la gale et à pratiquer le cathétérisme; puis le soir, après les fatigues du jour, il faut, en l'absence d'un pharmacien, préparer une potion, un vésicatoire, des pilules, etc., ou improviser un bandage.

C'est là la condition d'un établissement à la campagne; il faut le savoir et avoir bien pris son parti avant d'adopter une détermination; car, une fois fixé, l'on doit remplir toutes ses obligations si l'on ne veut pas trahir les devoirs de sa conscience.

Le médecin doit par son caractère et ses talents exercer sur ses malades une grande influence, qu'il fera toujours tourner, s'il est adroit, au profit de leur guérison. Il doit mettre de l'exactitude dans ses visites; cependant il faut avouer qu'à la campagne, où les distances sont souvent fort éloignées, il est impossible, pour pouvoir satisfaire tout le monde, de ne pas mettre un ou deux jours d'intervalle chez les mêmes malades; d'ailleurs pourrait-on faire autrement? Au lieu d'un jour fixé pour une seconde visite, l'on reçoit plus souvent l'invitation de ne revenir qu'après en avoir reçu l'avis; la plupart des clients veulent voir le résultat des premiers remèdes avant de solliciter d'autres conseils, et, s'il n'y a pas péril à attendre, le médecin peut, par discrétion, souscrire à cette invitation. Mais si la maladie s'annonce sous un mauvais jour, si la méthode expectante a un danger possible, il est alors du

devoir du médecin de faire comprendre la nécessité de ses visites et d'en fixer les époques; il est rare qu'on ne se rende pas à ses raisons, et si malheureusement il en était autrement, du moins la responsabilité des événements en reviendrait à qui de droit. Malgré tout, il faut qu'une maladie soit bien aiguë ou depuis long-temps chronique, pour qu'un médecin revienne plus de cinq à six fois voir le même malade à une distance de quelques lieues, et encore il n'y a que les gens aisés qui se fassent traiter de la sorte. N'est-ce pas dire que les visites du médecin de campagne doivent essentiellement différer de celles du médecin des villes?

En effet, celui-ci pouvant facilement revoir ses malades tous les jours, et même plusieurs fois par jour, n'a pas besoin d'apporter autant de temps et d'attention dans ses visites; aussi les fait-il d'habitude très courtes et essaie-t-il successivement les moyens que l'art met à sa disposition, se réservant de les juger chaque jour et de changer ou modifier ses prescriptions suivant les différentes indications qui peuvent se présenter. Cette marche est bien la meilleure, mais elle ne peut être suivie que dans les villes; celui-là, au contraire, que les distances et le système économique de ses clients obligent à faire de rares visites et à certains intervalles, doit au moins les faire plus longues, prévoir ce qui peut arriver en son absence, et faire des prescriptions conditionnelles dans le cas de justification de ses prévisions; c'est à cette seule condition que son concours éclairé peut être utile dans de longues maladies. Il n'est pas trop assurément d'une heure par visite pour interroger le malade, établir son diagnostic, dire ce qu'on pense des suites probables de la maladie, prescrire, répondre à toutes les objections, et enfin exécuter les prescriptions, car c'est par là que doit finir tout praticien à la campagne. Il en est bien quelques uns qui s'affranchissent de ce dernier devoir et qui laissent aux gardes de bonne volonté, qui ne sont pas rares dans les villages, le soin d'appliquer les sangsues, les vésicatoires, les sinapismes, etc.; il me semble qu'il vaut mieux, autant que possible, faire soi-même toutes

ces choses que de s'en reposer à l'inexpérience de personnes peu soucieuses de bien faire; en quittant le malade le médecin a du moins l'assurance que ses prescriptions ne resteront pas sans exécution, et ne vaut-il pas mieux consacrer quelques instants de plus pour emporter la certitude de la bonne administration des remèdes? Il ne faut pas craindre de compromettre sa dignité par tous ces petits soins qui plaisent tant aux malades et qui sont loin d'être étrangers au succès des cures qu'on entreprend; il n'y a rien d'humiliant de tout ce qui peut contribuer au soulagement des hommes, et si le médecin de campagne, instruit, se sent véritablement relevé dans l'exercice de sa noble profession, c'est lorsqu'il tient auprès du malade la place du médecin, du chirurgien, de l'interne des hôpitaux, de la sœur de charité, de l'infirmier, du pharmacien, de l'ami, et quelquefois même du parent. S'il lui faut des aides, il les trouvera dans les curés de campagne, qui sont ses meilleurs auxiliaires, et qui, pour la plupart, se prêtent généreusement à tout ce qui peut favoriser la cure; souvent même il n'appartient qu'à eux d'avoir le secret de décider un malade à subir une opération douloureuse. Les malades doivent se prêter de bonne grâce, et dans toutes les circonstances, aux investigations et aux recherches que veut faire le médecin pour arriver à la connaissance exacte de la maladie; point de ces répugnances ridicules qu'apportent certaines personnes à se soumettre à un examen, il est des cas où le médecin doit alors s'expliquer avec bienveillance sans manquer de fermeté, et où sa trop grande complaisance pour des caprices deviendrait coupable: la médecine des femmes du monde, surtout, est difficile à faire: elles disent quelquefois qu'on ne connaît pas leurs maladies; c'est à l'habitude et au tact de l'homme de l'art à les deviner pour mériter leur reconnaissance; néanmoins tous les malades, sans exception, doivent s'accoutumer à voir dans leur médecin un confesseur qui doit tout savoir, qui doit tout soulager, tout taire et tout consoler.

Mais si l'on trouve quelquefois cette timidité dans les campa-

gnes, l'on y rencontre bien plus souvent la hardiesse coupable de certains paysans, qui, jugeant les autres d'après eux, ne craignent pas de faire à un médecin des propositions criminelles, et s'imaginent tout obtenir de lui par de l'argent, tout jusqu'au repos de sa conscience.....

Il est de ces misérables qui veulent que leur médecin trouve à leurs enfants, désignés par le sort, des motifs d'exemption qu'ils n'ont pas; il en est qui osent le solliciter pour favoriser un avortement; il en est enfin, qui le croirait?... qui ont l'indignité de désirer un médecin, non pour guérir, mais pour en faire un instrument de mort dirigé contre ceux des leurs qui les *genent*..... et leurs offres sont repoussées avec tout le mépris qu'elles doivent inspirer, et leurs honteux désirs ne sont point satisfaits; alors ils se font quelquefois eux-mêmes les instruments de ces odieuses machinations..... Si leur crime est découvert, il leur en coûte peu d'en commettre un autre, et soit par vanité, soit par vengeance, ou pour se tirer d'embarras, ils divulguent alors le secret qu'ils avaient demandé, en en altérant essentiellement le fond, et vont déclarer que leurs offres abominables avaient été acceptées.

Je manque d'expressions pour caractériser une conduite aussi infâme; heureusement qu'elle n'est pas commune: cependant il est peu de praticiens qui n'aient eu à rougir de quelques propositions déshonnêtes, et je ne saurais trop engager les jeunes docteurs qui vont s'établir dans les campagnes à se tenir en garde contre les flatteries empoisonnées de certaines personnes, et même contre leurs présents les plus innocents; ils doivent avoir toujours devant les yeux cet admirable tableau représentant Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès, car non loin de ces personnes, et comme cachés derrière le rideau, l'on peut rencontrer de ces hideux personnages, ennemis de tout ce qui a une réputation à conserver, et pour qui c'est une jouissance que de la faire mettre en doute par une calomnie; véritables instigateurs de désordres, disciples fidèles de Bazile; haineux et corrompus, il leur faut des instruments pour servir leurs mauvaises pas-

sions, et ils les trouvent quelquefois sous l'écorce grossière et gangrenée de paysans crédules; et ces misérables délateurs font le mal sans qu'on puisse le leur imputer à crime : ils se couvrent du manteau préservateur d'un magistrat de l'ordre administratif ou judiciaire, aux oreilles duquel ils ont fait parvenir ces bruits mensongers, et le médecin incorruptible qui s'est justifié n'a pu obtenir d'autre réparation...... Il m'en coûte de parler de ces turpitudes, mais j'écris pour des jeunes gens que la vie franche et loyale des écoles n'a pas rendu défiants, et qui n'apprennent quelquefois qu'à leurs dépens combien il y a d'artifice dans le monde depuis celui qui n'est qu'une plaisanterie jusqu'à celui que la morale réprouve; il est bon qu'ils sachent par avance à quelles épreuves ils peuvent être exposés. Si les tableaux que je mets sous leurs yeux leur donnent l'expérience qui manque à leur âge, je leur aurai épargné la plupart des dégoûts qui accompagnent d'ordinaire les dix premières années de la pratique.

RESPONSABILITÉ DU MÉDECIN DE CAMPAGNE.

Ce n'est pas tout cependant que d'avoir à craindre la haine des ennemis et l'immoralité de quelques clients mécontents; le médecin peut encore redouter la singulière jurisprudence de la Cour de cassation sur la responsabilité médicale; ce principe injuste et dangereux si bien flétri par l'association des médecins de Paris à l'occasion de la question soulevée par les docteurs Helie et Thouret-Noroy! les magistrats devraient se pénétrer de cette idée, que si par des arrêts de tribunaux on donnait force de loi au principe de responsabilité médicale, chaque médecin aurait désormais cette alternative devant les yeux, alternative absurde, immorale, digne des temps barbares, qu'il faudrait même écarter de sa pensée, savoir : de courir les chances de laisser à un malade quelque

difformité à la suite d'une opération qui ne lui conserverait l'existence qu'à cette condition, ou de l'abandonner à dessein, sinon par impéritie, aux progrès de son mal : dans le premier cas il pourrait être attaqué, ruiné, déshonoré ; dans le second la loi lui accorderait privilége et protection.

Cette question vitale, si lestement tranchée par la Cour de cassation, importe plus à la société tout entière qu'au seul corps des médecins ; il ne s'agit en effet d'entraver en aucune manière l'action générale des lois pour tout ce qui est entaché de malveillance ou d'intention criminelle ; il est clair que la loi doit punir tout délit qui aura été commis dans l'exercice de notre profession, et avec d'autant plus de sévérité que les coupables auront pu trouver, par le fait même de cette profession, plus de facilité que d'autres pour l'exécution de leurs crimes ; il ne s'agit pas non plus du tort commun à tous les médecins, celui de laisser périr quelques malades, le bon sens s'y refuse, et nul ne s'avise encore de demander compte aux hommes de l'art de la vie ou de la mort de ses proches. Mais l'on prétend réprimer dans l'exercice de la profession médicale les opérations qui sont *dénoncées* comme ayant été maladroitement pratiquées, comme si l'appréciation de tels actes pouvait être faite par ceux qui ne sont pas du métier ! Le gouvernement, avant de conférer le titre et les droits du doctorat, ne peut-il pas exiger toutes les garanties de capacité ? N'est-il pas permis au public, avant de donner sa confiance, de chercher les garanties de moralité ? Enfin si des médecins abusent, dans des vues criminelles, des droits et de la confiance qu'on leur accorde, la société, qui conserve ses garanties de pénalité, peut-elle raisonnablement aller plus loin sans agir contre ses propres intérêts ? Le principe de responsabilité médicale étant une fois admis, l'exercice libre, consciencieux, progressif, utile de l'art de guérir devient fort difficile, sinon impossible ; il faut du dévouement, de l'abnégation pour ne pas s'abandonner à une funeste inaction en présence d'un danger réel, et pour oser tenter des médications et des opérations salutaires, mais telles cependant que

dans certains cas, qu'on ne saurait ni calculer ni prévoir, elles pourraient compromettre l'honneur, la réputation, la fortune. Les médecins, d'ailleurs, ne sont pas imposés aux malades, ceux-ci peuvent choisir, ils ne sont pas tenus de prendre les plus voisins s'ils ne leur inspirent pas confiance, ils ont toute latitude, et cette grande liberté les rend seuls responsables des choix qu'ils font; mais, malgré la jurisprudence, heureusement instable, de la Cour suprême, et quoiqu'on puisse rencontrer dans le monde de ces hommes ingrats, capables non seulement de refuser des honoraires justement dus, mais encore d'exiger des réparations sous le prétexte que le succès n'a pas répondu aux soins donnés (l'égoïsme est, comme on l'a dit, un ingénieux interprète d'une mauvaise conscience); malgré tout, dis-je, le médecin, dans la pratique de son art, ne doit suivre que les inspirations de sa conscience et de son talent, et tout ce que la prudence lui conseille, c'est de provoquer dans les cas graves la formation d'une consultation.

L'on voit bien que, par la nature même de leurs fonctions, les médecins sont constamment restés éloignés des degrés du pouvoir et presque imperceptibles dans les corps législatifs, car la loi ne s'est jamais occupée de leur donner des garanties, elle ne les a passés sous son niveau que lorsqu'il y a eu désavantage pour eux; ainsi, de toutes les professions libérales et intellectuelles elle a condamné la médecine seule à acheter le droit de faire du bien en payant l'impôt de la patente qui l'assimile aux conditions industrielles et mercantiles; ainsi, en consacrant le principe de la responsabilité médicale, qui n'est écrit spécialement dans aucune loi, et qu'on n'a quelquefois invoqué que par extension et par analogie, elle a voulu que cet article du Code pénal qui punit les premiers venus pour blessures faites par imprudence, fût applicable aux médecins *agissant dans l'exercice de leurs fonctions*, tandis que, par une inconcevable inconséquence, elle reste désarmée en présence de l'audace toujours croissante du charlatanisme; enfin, et *comme pour leur accorder un privilége*, elle a fait à

la médecine le triste cadeau de la dérisoire prescription d'une année pour les honoraires, à l'aide de laquelle les ingrats savent si bien se libérer par cette espèce de fraude légale. Enfin la législation s'occupera-t-elle sérieusement de l'exercice de la profession de médecin? Je ne sais, quoique depuis douze ans nous ayons déjà eu quatre ou cinq éditions de projets, que toutes les sessions devaient convertir en loi, mais toutes ces recrudescences de zèle n'ont encore abouti à rien; le gouvernement a successivement ému et interrogé les facultés, les écoles, les académies, les sociétés savantes, réclamant même le concours modeste et je pourrais dire compétent des simples praticiens; et tout ce luxe d'annonces, et toute cette sollicitude pour la santé des hommes sont demeurés stériles. Le besoin d'une réforme médicale est pourtant généralement senti; quand donc les préoccupations politiques feront-elles place à de bonnes lois d'organisation? c'est le vœu de toutes les corporations; s'il en vient une pour les médecins, elle apportera peut-être, par de sages dispositions, des dédommagements à tout ce que la pratique présente de fatigues, d'ennuis, de déboires de tout genre; déjà ils ont tant de charges, surtout à la campagne, où une grande partie de la population est hors d'état de supporter les frais d'une maladie! ce n'est pas comme dans les grandes villes où s'ouvrent pour recevoir les indigents, les hôpitaux, les dispensaires, les bureaux de charité, les salles d'asile, une foule d'établissements publics qui aident le pauvre dans ses souffrances et le reçoivent quand il est malade; là les médecins doivent tenir lieu de toutes ces maisons de refuge et de ressource, et ils ne donnent pas seulement leurs visites et leurs consultations, il faut qu'ils fournissent gratuitement des médicaments, qu'ils supportent seuls cette taxe des pauvres à laquelle les assujettissent leur humanité et leur désintéressement; cependant la société entière ne doit-elle pas protection aux malheureux qui sont dans son sein; ne doit-elle pas, elle que le droit seul fait mouvoir, agir comme si les médecins ne pouvaient pas faire ces sacrifices?

Cette vérité paraît avoir été sentie, car dès 1833 M. le docteur Valat, de la Nièvre, s'autorisant de la loi sur l'instruction primaire, a proposé de l'appliquer à la médecine dans presque toutes ses dispositions pour la fondation d'un service rural de santé; à peu près à la même époque j'ai proposé dans le même but l'établissement d'hôpitaux dans tous les chefs-lieux de canton de la France (1); enfin, l'Académie de médecine dans son projet de loi a adopté, à l'unanimité, la nomination de médecins cantonaux, spécialement chargés de visiter les pauvres et de leur administrer gratuitement les secours de notre art : espérons qu'avant peu nous aurons quelque chose de pareil, et qu'une grande institution pratique, importante, et surtout réalisable, viendra exciter la reconnaissance des campagnes!

La médecine légale est bien pénible à faire à la campagne; outre qu'elle oblige à parcourir souvent des distances fort éloignées, l'on manque la plupart du temps d'une infinité de réactifs, et d'autres moyens d'investigation nécessaires; enfin, pour recevoir des honoraires trop insuffisants, le médecin est assujetti à des formalités tellement minutieuses, qu'au lieu de perdre un temps considérable à les remplir il préfère le plus souvent faire l'abandon de ce qui lui revient; ainsi nous obéissons aux réquisitoires de la justice par devoir et conscience, et nous donnons en même temps une preuve de notre désintéressement au gouvernement, qui, dans l'intérêt de sa dignité, ne devrait pas disputer ainsi aux indigents le bénéfice de notre générosité. Plus tard peut-être l'on comprendra l'utilité de médecins légistes établis *ad hoc* près les tribunaux; je crois l'avoir démontré dans un autre travail (2).

(1) Voir le Bulletin général de thérapeutique, tome V, page 159.
(2) Voir le Bulletin général de thérapeutique, tome V, page 254.

POSITION SOCIALE DU MÉDECIN DE CAMPAGNE.

Le médecin a, comme on l'a vu dans le cours de ce traité, bien des obligations à remplir ; il ne les connaît pas au début, car les leçons de nos maîtres, toutes savantes et variées qu'elles sont, ne peuvent descendre à ces petits détails, et lui-même absorbé dans des études fortes et attrayantes, trouve qu'il sera toujours assez tôt d'y porter son attention : c'est donc peu à peu et une à une qu'il les découvrira, c'est enfin à l'œuvre de la pratique, qui est aussi un grand enseignement !

Dirai-je en terminant que l'homme de l'art doit être sobre presque jusqu'à l'excès, pour ôter tout prétexte à la malveillance, qui va souvent chercher dans l'apparence d'une physionomie un peu colorée les signes d'un défaut qui n'existe pas? Ah! qu'il faut se tenir sur ses gardes et bien connaître le cœur humain pour éviter les piéges incessamment tendus par une société qui se dit en progrès! Très rarement, suivant moi, il faut accepter des repas chez ses clients, et encore n'est-ce convenable que lorsque l'on est obligé de passer plusieurs heures ou la nuit chez ses malades, peut-être aussi quand il s'agit d'une réunion et que tout le monde se porte bien. Qui croirait que dans des maisons de la classe aisée il s'est trouvé des hommes capables de vouloir payer les honoraires d'un médecin par le souvenir d'un ou de plusieurs repas dont ils fixaient eux-mêmes l'écot de manière à faire une double quittance? C'est odieux, mais c'est exact.

Le simple paysan que l'on va visiter offre de bon cœur son vin et sans arrière-pensée aucune, mais il ne convient pas à la gravité d'un médecin d'aller choquer le verre auprès du lit de ses malades, et il doit s'en excuser poliment pour que l'on n'attribue pas au dédain ce qui n'est en réalité que le résultat d'une éducation différente. L'on s'imagine que le médecin de campagne doit être campagnard, villageois; moi je dis qu'il

doit connaître l'esprit des campagnes, mais qu'il se doit à lui-même de conserver la dignité du praticien des villes, et que s'il ne fait pas de cette dignité une affaire de circonstance, si pour lui elle est une habitude, il n'en sera que plus estimé et plus recherché par les malades.

Le médecin de campagne a aussi un rôle à jouer dans le monde comme homme privé ; ses rapports avec les gens bien portants sont au moins aussi fréquents qu'avec les malades, et lui procurent souvent plus d'ennui. Il est un des hommes les plus importants de la localité par sa position, son instruction et les services qu'il peut rendre à l'humanité; mais ceux qui l'appelleraient à grands cris pour conjurer un danger pressant, ne voient en lui, quand ils se portent bien, qu'un homme dont la supériorité leur fait ombrage; ils sont jaloux de la juste influence qu'il conserve auprès du public et de l'administration, partant ils le poursuivent de leurs calomnies, se permettent sur sa conduite des *cancans* auxquels ils cherchent à donner crédit; et dans les temps de crises politiques, quelle qu'en soit la nuance, alors que la raison fait pour un temps place aux passions, ils vont souvent jusqu'à mettre à l'index des partis la maison d'un homme de bien.

Ce n'est pas comme dans les villes, où les médecins restent confondus avec une foule d'hommes instruits, et demeurent étrangers par leur profession au mouvement des affaires ; là ils sont convenablement appréciés ; il faudrait qu'un médecin voulût sortir de l'obscurité par une mauvaise voie, et s'afficher enfin pour que son nom devînt l'objet de disgracieux commentaires ; mais à la campagne, dans les petites localités, où chacun est jaloux de son voisin, tout en lui faisant quelquefois bon accueil, c'est ainsi que les choses se passent. Ici l'amour-propre ne consiste pas à faire aussi bien ou mieux que les autres, à faire des vœux pour son propre bonheur enfin, sans désirer du mal au prochain, ce serait une qualité cela, mais il consiste à ne faire aucun effort pour s'élever pendant qu'on cherche à abaisser autant que possible les autres pour paraître plus grand. C'est l'orgueilleuse oisi-

veté qui ne peut tolérer le voisinage du travail modeste.

L'on a beau faire cependant, le médecin dont la conduite est irréprochable se trouve entouré de l'estime générale et de la considération publique, parce qu'il est l'homme de tout le monde, et que son temps n'appartient qu'à ceux qui souffrent; mais dans les campagnes, où tout le monde se connaît, quoique la société y soit presque toujours divisée, il lui faut se mettre au-dessus de toutes les coteries, de toutes les rivalités locales, il doit garder le milieu entre la fierté qui éloigne et la trop grande familiarité qui n'inspire pas d'estime; c'est difficile; cependant il est possible de prendre cette attitude dans le public et c'est la meilleure; je sais bien que, quoi qu'il fasse, le médecin le plus conciliant et le plus heureux de caractère aura toujours des ennemis, souvent ceux qui devraient être ses meilleurs amis, mais ce ne seront que des ennemis personnels poussés par la jalousie ou l'amour-propre offensé, et, quelque peine qu'ils se donnent dans le monde pour grossir leur parti par des calomnies, ils ne réussissent jamais à détacher les hommes probes et sages.

J'oubliais que l'opinion politique peut faire aussi quelques ennemis à l'homme le plus recommandable; c'est que le médecin, que sa profession appelle chez toutes les nuances d'opinion, peut froisser par une conversation un peu trop passionnée des personnes qui ne lui demandent en réalité que des consolations et du soulagement.

Le médecin français qui sur les champs de bataille a si souvent prodigué des soins touchants aux blessés ennemis, doit à plus forte raison donner dans son pays les secours de son art à ceux qui lui sont opposés par les principes, et ne leur parler en aucune façon de choses qu'il sait leur être désagréables : ce n'est pas une raison pour que les médecins n'aient pas leur manière de voir, leur individualité politique; ils ne sauraient livrer ainsi leur indépendance qui fait leur principale force, mais ils doivent réserver toute cette énergie pour les cas où ils sont appelés à faire acte de souveraineté électorale, ou pour ceux qui les mettent en contact avec l'au-

torité. Tous les clients peuvent connaître l'opinion de leur médecin, mais tous doivent lui rendre cette justice qu'il ne s'en sert pas comme d'un marche-pied vis-à-vis des uns, et comme d'un épouvantail vis-à-vis des autres ; tous doivent le croire consciencieux et se trouver dans l'obligation d'estimer son caractère, il faut respecter les convictions de chacun.

L'indépendance est le seul avantage attaché à notre profession, le médecin doit donc la conserver entière dans toutes les positions de la vie malgré les tiraillements et les suggestions de toute espèce dont il se voit entouré; il doit garder ses croyances et sa foi, et s'exprimer dans les circonstances qui l'exigent; mais il ne doit pas courir au-devant des passions ni les servir, et dans aucun cas il ne lui convient d'être un homme de parti.

FIN.